



**Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial**

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2024-2025

Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
888, rue Saint-Jean, 4^e étage, bureau 400
Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : 418 643-9938
Télécopieur : 418 643-9019
www.ceec.gouv.qc.ca

Dépôt légal — 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-02353-6 (version PDF)
ISSN : 1716-7779

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec, 2025

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.27 Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

Conformément à la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre C-32.2), je suis ravie de vous remettre le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Ce rapport, comme il m'a été transmis par son président, présente les résultats pour la période 2024-2025, soit la cinquième année visée par la planification stratégique de l'organisation.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Enseignement supérieur,

Martine Biron
Québec, novembre 2025

Madame Martine Biron
Ministre de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

Je vous soumets le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial tel que le prescrit l'article 22 de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLQ, chapitre C-32.2).

Ce rapport contient les résultats atteints par la Commission dans le cadre de la dernière année de sa planification stratégique 2020-2025 ainsi que des activités incluses dans son plan de travail annuel. Il présente également les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025 ainsi que les renseignements relatifs à l'utilisation des ressources et à d'autres exigences législatives et gouvernementales.

La lecture du rapport vous permettra de constater l'ampleur des actions déployées par la Commission pour remplir sa mission de contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Le document expose les résultats des nombreuses opérations d'évaluation réalisées, soit l'évaluation de l'Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois (SAQC), l'Approche préalable à SAQC ainsi que l'évaluation SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable, de même que de l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes et d'évaluation des apprentissages, des plans stratégiques et de réussite et des suivis donnés à ses recommandations par les établissements. Les activités de formation et d'accompagnement ainsi que les travaux effectués concernant l'élaboration de cadres de référence et la mise en place de modalités de suivi à ses recommandations dans le cadre du deuxième cycle SAQC y sont aussi mis en lumière.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, novembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	9
FAITS SAILLANTS 2024-2025 DE LA CEEC	11
FIABILITÉ DES DONNÉES ET CONTRÔLES AFFÉRENTS	12
CHAPITRE 1 — PRÉSENTATION DE LA COMMISSION.....	13
Mission et valeurs	13
Vision	13
Mandat	13
Composition et structure organisationnelle.....	14
Approche et processus d'évaluation.....	14
Approche privilégiée	14
Processus d'évaluation documentaire	14
Processus d'évaluation pour les opérations comportant une visite	15
Appel à des experts externes	15
Création de comités consultatifs	16
Diffusion des rapports d'évaluation	16
CHAPITRE 2 — RÉSULTATS	17
Sommaire des résultats 2024-2025 relatifs aux engagements de la planification stratégique 2020-2025	17
Résultats détaillés 2024-2025 relatifs au <i>Plan stratégique 2020-2025</i>	19
Enjeu stratégique 1 — Amélioration continue des pratiques d'évaluation	19
Orientation 1 — Maintenir l'expertise de pointe de la Commission	19
Orientation 2 — Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges	21
Enjeu stratégique 2 — Rayonnement de la commission	24
Orientation 3 — Promouvoir les travaux de la Commission	24

CHAPITRE 3 — UTILISATION DES RESSOURCES AU 31 MARS 2025	29
Les ressources humaines	29
Répartition de l'effectif par secteur d'activité	29
Formation et perfectionnement du personnel	29
Taux de départ volontaire du personnel régulier	31
Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique	31
Les ressources budgétaires et financières	32
Les ressources informationnelles	33
CHAPITRE 4 — AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	34
Gestion des effectifs	34
Les renseignements relatifs aux contrats de service	34
Développement durable	35
Occupation et vitalité des territoires	36
Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	36
Accès à l'égalité en emploi	38
Membres des minorités visibles, membres des minorités ethniques, personnes handicapées, personnes autochtones et femmes	38
Code d'éthique et déontologie	39
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	39
Demandes d'accès à l'information	40
Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	40
ANNEXE I ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2025	43
ANNEXE II COMITÉS CONSULTATIFS ET EXPERTS EXTERNES	44
ANNEXE III MÉTHODOLOGIE	47
ANNEXE IV COMITÉ DE LIAISON	48
ANNEXE V RAPPORTS D'ÉVALUATION ADOPTÉS EN 2024-2025	49
ANNEXE VI OPÉRATIONS D'ÉVALUATION EN COURS AU 30 JUIN 2025	53
ANNEXE VII ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ POTENTIELLE POLITIQUES ET PLANS ÉVALUÉS EN 2024-2025	58
ANNEXE VIII OPÉRATIONS D'ÉVALUATION ANTÉRIEURES : SUITES ATTENDUES AU 30 JUIN 2025	62
ANNEXE IX OPÉRATIONS D'ÉVALUATION TERMINÉES AU 30 JUIN 2025	68
ANNEXE X PUBLICATIONS DE LA COMMISSION DEPUIS 1993	74

MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je présente le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial afin de rendre compte des résultats atteints, en cette dernière année de la planification stratégique 2020-2025, et de témoigner des activités réalisées durant cette période.

La Commission joue un rôle clé dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement collégial offert aux étudiantes et étudiants du Québec, et ce, par la mise en œuvre de ses opérations d'évaluation et de ses actions en soutien et en accompagnement du réseau.

Ainsi, la Commission a effectué 24 visites d'évaluation dans les collèges, que ce soit dans le cadre du second cycle de l'opération d'évaluation de l'Efficacité des systèmes d'assurance qualité (SAQC), d'une première itération de cette opération pour quelques collèges et de l'Approche préalable à l'évaluation SAQC. Les formations ont aussi été offertes aux 12 établissements composant la dernière vague de visites prévues au second cycle SAQC, soit à l'hiver 2027. De plus, quatre rencontres tenues avec des groupes de collèges ont permis à ceux-ci d'échanger sur leurs travaux d'évaluation en cours. La Commission a également donné des formations à trois collèges en Approche préalable. Finalement, elle a adopté 133 rapports d'évaluation au cours de ses 13 séances.

Par ailleurs, au cours de l'année, la Commission a publié le *Bilan des résultats des évaluations menées dans le cadre du deuxième cycle d'audit* (hiver 2021 à hiver 2023). Présenté sous forme d'infographies, ce bilan dévoile les faits saillants qui ressortent de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des 14 collèges intégrés aux 3 premières vagues de ce cycle et met en relief une diversité de bonnes pratiques et des zones d'amélioration. En outre, la Commission a rendu publique la version définitive des modalités de suivi des recommandations émanant de cette opération. Par ailleurs, la sollicitation d'experts pour collaborer aux évaluations, notamment comme membres de comités de visites, a continué de mobiliser la Commission. Les efforts consentis ont ainsi permis de recruter 17 nouveaux experts issus du réseau collégial et d'autres milieux.

Sur le plan international, la Commission a coordonné, pour une deuxième année consécutive, le réseau franco-phone des agences qualité pour l'enseignement supérieur (Réseau Fraq-sup). Cet espace d'échange d'expertise a permis aux membres de discuter de leurs défis respectifs et des meilleures pratiques, notamment au sujet du recrutement et de la gestion des experts. En outre, grâce au partenariat établi avec l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES), j'ai eu l'occasion de présider deux visites d'évaluation institutionnelle d'écoles de commerce en Belgique. Un représentant de cette agence a aussi participé à titre d'expert à une visite d'évaluation effectuée par la Commission dans un établissement collégial québécois.

La Commission a également mené des travaux pour élaborer sa prochaine planification stratégique (2025-2030) et ainsi faire évoluer ses opérations d'évaluation afin de mieux les adapter à la grande diversité des établissements collégiaux. Elle aura enfin assuré la migration complète de ses données vers l'infonuagique d'ici à la fin de l'automne 2025.

Je profite de l'occasion pour souligner le travail exemplaire de mes collègues commissaires et des membres du personnel de la Commission, chacun ayant contribué de façon remarquable à l'atteinte des résultats présentés dans ce rapport.

Le président,



Denis Rousseau

Québec, le 16 octobre 2025

FAITS SAILLANTS 2024-2025 DE LA CEEC

13

séances de la Commission

133

rapports d'évaluation adoptés

30

rapports d'évaluation
de politiques
institutionnelles
d'évaluation des
apprentissages

13

rapports d'évaluation
de politiques
institutionnelles
d'évaluation des
programmes d'études

4

rapports d'évaluation
de plans de réussite

13

rapports d'évaluation
de plans stratégiques

33

rapports d'évaluation
de l'efficacité des
systèmes d'assurance
qualité des collèges
(SAQC – deuxième cycle)

3

rapports d'évaluation
SAQC pour les
collèges ayant réalisé
l'Approche préalable

5

rapports d'évaluation
de l'Approche
préalable à SAQC

32

rapports de suites à
des recommandations,
dont 4 rapports
d'évaluation
d'états de situa-
tion à mi-parcours
(SAQC – deuxième cycle)
pour 36 suivis.

19

visites d'audit (SAQC – deuxième cycle)

4

visites d'audit (SAQC pour les collèges ayant
réalisé l'Approche préalable)

1

visite (Approche préalable à l'évaluation SAQC)

12

formations aux collèges (SAQC – deuxième cycle)

4

rencontres de suivi de la démarche avec les
collèges (SAQC – deuxième cycle)

3

formations aux experts (SAQC – deuxième cycle)

7

séances du comité de lecture (SAQC – deuxième
cycle et SAQC pour les collèges ayant réalisé
l'Approche préalable).

2

séances du comité de lecture de l'Approche
préalable à l'évaluation SAQC

FIABILITÉ DES DONNÉES ET CONTRÔLES AFFÉRENTS

Les résultats et les renseignements contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* de la Commission relèvent de ma responsabilité. Celle-ci concerne l'exactitude et l'intégrité des données de même que la fiabilité des données qui y sont présentées et des contrôles afférents.

Le présent rapport décrit fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations que la Commission s'est donnés pour la cinquième année de sa planification stratégique, soit, l'année 2024-2025. Il présente les résultats obtenus au regard des objectifs, des indicateurs et des cibles retenus. Les informations qu'il contient sont exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2025.

Le président,



Denis Rousseau
Québec, le 16 octobre 2025

CHAPITRE 1

Présentation de la Commission

MISSION ET VALEURS

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner.

La Commission adhère à quatre valeurs :

- **Impartialité** : Des évaluations fondées sur des processus transparents, des critères connus et des analyses objectives qui mènent à des décisions équitables et prises en collégialité.
- **Rigueur** : Des évaluations encadrées par des processus bien définis, appliqués de façon systématique et révisés pour tenir compte de l'évolution des pratiques.
- **Respect** : Des relations avec les collèges franches, ouvertes, empreintes d'engagement et en considération de leurs responsabilités, de leur diversité et de leurs particularités.
- **Collaboration** : Un dialogue avec les collèges et la participation de leur personnel et de leurs étudiants.

VISION

Être reconnue comme une référence en matière d'évaluation en raison de son expertise, de la qualité de ses pratiques et de la portée de ses travaux, qui contribuent au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial.

MANDAT

La Commission est appelée à exercer sa mission à l'égard de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales* (chapitre C -29, r. 4). Au 30 juin 2025, le réseau collégial était composé de 116 établissements : 48 collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps), 19 collèges privés subventionnés (CPS), 45 collèges privés non subventionnés (CPNS) et 4 établissements publics relevant d'un ministère ou d'une université.

Par l'adoption de la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (RLRQ, chapitre, C-32.2) en juin 1993, le gouvernement confiait à la Commission le mandat d'évaluer, pour chacun de ces établissements :

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (PIEA), y compris les procédures de sanction des études, et leur application ;
- les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études (PIEP) et leur application ;

- la mise en œuvre des programmes d'études établis par la ministre de l'Enseignement supérieur compte tenu des objectifs et des standards prescrits ;
- les objectifs, les standards et la mise en œuvre des programmes d'études établis par l'établissement compte tenu des besoins qu'ils ont pour fonction de satisfaire.

Pour les cégeps et les CPS, la Commission évalue aussi la réalisation des activités reliées à leur mission éducative, tant au regard de la planification administrative et pédagogique qu'à celui de l'enseignement et des divers services de soutien. Dans le cas des cégeps, cette évaluation englobe celle de leur plan stratégique.

COMPOSITION ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Quatre commissaires, dont un président, composent la Commission. Chaque commissaire est nommé par le gouvernement pour un mandat d'au plus cinq ans, renouvelable une fois. Au 31 mars 2025, M. Denis Rousseau, président, M^{me} Edith Joyal, M. Gordon Brown et M. Éric Aubin étaient les quatre commissaires en poste. Une équipe de vingt personnes¹ secondent les membres de la Commission dans leurs tâches. L'organigramme se trouve à l'[annexe I](#).

APPROCHE ET PROCESSUS D'ÉVALUATION

Approche privilégiée

La Commission situe l'ensemble de ses travaux dans une perspective de soutien aux collèges, de collaboration et de respect, tout en préservant l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de son propre mandat. Afin de réaliser des évaluations efficaces et utiles, elle a choisi d'associer étroitement les collèges et leur personnel à la détermination des éléments à améliorer et à leur prise en charge dans le cadre de solutions adaptées. D'entrée de jeu, elle a opté pour une stratégie visant à accroître progressivement la capacité des collèges à faire de l'évaluation en vue d'assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

Comme le prévoient les articles 15 et 16 de sa loi constitutive, la Commission détermine les modalités selon lesquelles elle conduit une évaluation et élaboré ses critères et instruments d'évaluation. Elle procède à deux types d'opérations d'évaluation, soit l'évaluation de l'efficacité potentielle des politiques et des plans institutionnels des collèges, qui repose exclusivement sur une analyse documentaire, et l'évaluation de leur efficacité réelle, qui implique l'examen d'un rapport d'autoévaluation du collège ainsi qu'une visite dans ses locaux. Cette pratique est reconnue et largement utilisée en enseignement supérieur au Canada et à l'international.

Processus d'évaluation documentaire

La Commission s'est dotée de cadres de référence et de divers outils d'analyse adaptés aux documents officiels que les collèges sont tenus de lui transmettre pour évaluation, à savoir les PIEA et les PIEP, les plans stratégiques ainsi que les plans de réussite, le cas échéant. Ce processus d'évaluation repose sur une analyse documentaire et ne comprend pas de visite des établissements.

¹ Personnel régulier, occasionnel et à contrat en vertu d'un prêt de service.

Lors de l'évaluation du texte d'une politique d'évaluation des apprentissages, la Commission détermine si la politique est à même d'assurer la qualité de l'évaluation des apprentissages des étudiants et si elle permet au collège d'en témoigner.

Lorsqu'elle évalue la politique relative aux programmes d'études, la Commission vérifie si elle contient les éléments essentiels à la réalisation d'évaluations de qualité et à la prise en compte de cette fonction d'évaluation dans la gestion des programmes d'études.

Depuis juillet 2004, les plans de réussite des cégeps sont évalués au même moment que leurs plans stratégiques puisque les premiers sont désormais intégrés aux seconds. Lorsqu'elle évalue un plan de réussite, la Commission examine son efficacité potentielle et, dans le cas du plan stratégique, elle vérifie sa conformité aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (RLRQ, chapitre C-29). Elle examine aussi l'efficacité potentielle du plan. L'évaluation des politiques et des plans est réalisée au fur et à mesure de leur transmission par les collèges.

Processus d'évaluation pour les opérations comportant une visite

Les évaluations que la Commission mène dans les collèges s'appuient d'abord sur une autoévaluation réalisée par l'établissement en fonction des critères qu'elle a établis. Un comité de visite, composé d'experts externes et de membres de la Commission, examine ensuite le rapport d'autoévaluation, effectue une visite de l'établissement et propose une analyse de la situation observée. La Commission porte un jugement sur les objets évalués et, le cas échéant, formule des avis au collège dans une version préliminaire du rapport qu'il est invité à commenter. Les réactions du collège au rapport préliminaire sont prises en compte au moment de l'élaboration de la version définitive du rapport d'évaluation. Les collèges disposent d'un droit de réplique leur permettant d'exprimer, de manière indépendante, leur point de vue à l'égard des jugements et avis émis par la Commission dans ses rapports définitifs. Leur réaction finale est exprimée sous forme de lettre et publiée sur le site Web de la Commission, le cas échéant.

Lorsque des améliorations sont requises à la suite de recommandations émises par la Commission, les collèges sont tenus de rendre compte des actions entreprises. La Commission donne à cette fin un délai suffisant pour ces travaux. Exceptionnellement, une seconde autoévaluation peut être demandée lorsque des difficultés persistent.

Appel à des experts externes

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission s'adjoint des experts pour l'assister lors des visites des établissements. Un comité de visite est habituellement composé de trois experts reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou pour leurs connaissances liées à une opération d'évaluation. Il est présidé par un commissaire² et un agent de recherche qui est responsable de la rédaction du rapport.

La Commission s'attend à ce que les experts l'aident à déterminer les forces et les points à améliorer qui ressortent de l'évaluation à laquelle ils ont participé. Elle souhaite obtenir leur opinion au regard de chacun des critères d'évaluation et, par la suite, sur le jugement d'ensemble. Les personnes agissant à titre d'experts externes bénéficient d'une formation particulière et ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation. L'[Annexe II](#) présente la liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 2024-2025.

² Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Création de comités consultatifs

En vertu des articles 15 et 19 à 21 de sa loi constitutive, la Commission peut également former des comités consultatifs composés de personnes provenant des milieux de l'enseignement, d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés par l'évaluation pour l'appuyer dans ses travaux.

Dans le cadre de l'opération d'évaluation SAQC, un comité de lecture a été constitué pour vérifier la clarté et la cohérence d'ensemble des rapports, incluant les constats et les jugements proposés, ainsi que l'adéquation du texte aux attentes de la Commission. Périodiquement, les membres sont invités à examiner des rapports en version préliminaire lors d'une rencontre virtuelle animée par le président de la Commission. Cet exercice permet de veiller à la qualité et à la rigueur des travaux de sorte qu'il constitue un maillon important du processus d'adoption des rapports d'évaluation. En 2024-2025, ce comité s'est réuni à six reprises pour l'examen de rapports SAQC – deuxième cycle et à une reprise pour des rapports SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable. Un comité de lecture existe également pour l'Approche préalable à l'évaluation SAQC et celui-ci s'est réuni deux fois durant l'année. Les listes des membres de ces comités sont présentées à l'[annexe II](#).

Diffusion des rapports d'évaluation

En vertu de la loi constitutive de la Commission, tous les rapports d'évaluation sont transmis aux collèges concernés ainsi qu'à la ministre de l'Enseignement supérieur. La Commission en assure aussi la diffusion publique sur son site Web et l'accès à toute personne qui en fait la demande. À la fin de chaque opération d'évaluation, elle dresse un bilan ou rapport synthèse présentant ses principaux constats et le rend public.

CHAPITRE 2

Résultats

Ce rapport annuel de gestion présente les résultats reliés aux orientations et aux objectifs du *Plan stratégique 2020-2025* adopté par la Commission en février 2021, ainsi qu'aux objectifs de son plan de travail pour l'année 2024-2025. L'[annexe III](#) décrit la méthodologie utilisée pour mesurer les taux de satisfaction et d'appréciation des collèges.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2024-2025 RELATIFS AUX ENGAGEMENTS DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2020-2025

Enjeu 1 : Amélioration continue des pratiques d'Évaluation

Orientation 1 : Maintenir l'expertise de pointe de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Page
1.1 Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'INQAAHE	1. Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAAHE	S.O.	S.O. Cible atteinte en 2021	19-20
1.2 Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission	2. Taux de disponibilité des experts	70 %	64 % Cible non atteinte	20-21

Orientation 2 : Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Page
2.1 Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collèges	3. Taux de satisfaction des collèges par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence	70 %	81 % Cible atteinte	21-22
2.2 Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collèges	4. Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collèges	80 %	100 % Cible atteinte	22-23
2.3 Diversifier l'accompagnement auprès des collèges, notamment par le recours à des services numériques	5. Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collèges	85 %	77 % Cible non atteinte	23-24
	6. Taux de satisfaction aux rencontres de groupe par visioconférence	80 %	100 % Cible atteinte	24

Enjeu 2 : rayonnement de la Commission

Orientation 3 : Promouvoir les travaux de la Commission

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Page
3.1 Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial	7. Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information	80 %	90 % Cible atteinte	24-25
3.2 Accroître la visibilité de la Commission	8. Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission	+ 10 %	11 % Cible atteinte	25-26

RÉSULTATS DÉTAILLÉS 2024-2025 RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE 2020-2025

Cette section présente en détail les résultats obtenus pour l'année 2024-2025 au regard des sept objectifs de la planification stratégique. Conformément à la loi constitutive de la Commission, les résultats se réfèrent à l'année scolaire, c'est-à-dire à la période allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Enjeu stratégique 1 — Amélioration continue des pratiques d'évaluation

Orientation 1 — Maintenir l'expertise de pointe de la Commission

Objectif 1.1 : Assurer la conformité des pratiques d'évaluation de la Commission au regard des standards internationaux de l'*International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE)*

Contexte lié à l'objectif : En 2016, la Commission a obtenu une première reconnaissance de la conformité de ses pratiques d'évaluation aux standards internationaux de l'INQAAHE, pratiques qu'elle s'affaire à améliorer de façon continue. Pour ce faire, la Commission réalise, entre autres, une veille stratégique qui porte sur les enjeux et les tendances en matière d'assurance qualité en enseignement supérieur. Cette veille porte aussi sur les changements en cours et l'évolution des façons de faire dans le milieu collégial au Québec. Les résultats de ces travaux contribuent au développement de l'expertise des membres et du personnel de la Commission de même qu'à enrichir les réflexions relatives à ses opérations. L'accréditation de l'INQAAHE étant valable pour une durée de cinq ans, la Commission avait donc prévu en obtenir le renouvellement durant la troisième année de sa planification stratégique, soit en 2022-2023.

Indicateur 1 : Obtention d'une nouvelle accréditation quinquennale de l'INQAAHE

Mesure de départ : Accréditation obtenue en 2016, pour une période de 5 ans.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	S.O.	S.O.	Obtention de l'accréditation prévue pour 2022-2023	S.O.	S.O.
Résultats	Rapport d'autoévaluation de la CEEC déposé en mars 2021. Visite d'évaluation virtuelle de l'INQAAHE en juin 2021. Cible en voie d'être atteinte	Accréditation obtenue le 30 novembre 2021. Cible atteinte	Cible atteinte en 2021	Cible atteinte en 2021	Cible atteinte en 2021

La Commission a obtenu en 2021 sa nouvelle accréditation pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 30 novembre 2026. Afin d'obtenir le renouvellement de cette accréditation, la Commission avait entrepris un

exercice d'autoévaluation qui a été suivi d'une évaluation externe menée par un comité de l'INQAAHE. À la suite de cette évaluation, l'INQAAHE a conclu que les pratiques de la Commission étaient conformes aux six lignes directrices établies. Le rapport produit a mis en évidence le volume d'activités réalisé par la Commission compte tenu de sa taille et du nombre d'établissements concernés par ses opérations. De plus, l'INQAAHE a souligné l'expertise de son personnel permettant à la Commission d'assurer une amélioration continue de ses mécanismes.

Cette reconnaissance positionne favorablement le Québec et le réseau collégial sur le plan international. Elle témoigne d'une culture de la qualité bien établie au sein de la Commission, mais aussi largement répandue dans les collèges québécois. Elle rejaillit ainsi sur l'ensemble du réseau collégial au regard de la qualité de l'enseignement offert aux étudiants.

La Commission a élaboré un plan d'action découlant de cet exercice dans le but de poursuivre l'amélioration continue de ses pratiques. En 2024-2025, la mise en œuvre de ce plan s'est poursuivie via le plan de travail annuel.

Objectif 1.2 : Assurer la contribution d'experts aux travaux de la Commission

Contexte lié à l'objectif : L'approche mise en place par la Commission préconise notamment la participation d'experts externes à ses opérations d'évaluation comportant des visites dans les collèges. Trois opérations de ce type étaient en cours en 2024-2025, soit le deuxième cycle de l'évaluation SAQC, l'opération SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable et l'Approche préalable à SAQC. Pour chaque visite dans un établissement, un comité est formé. Il est présidé par un commissaire, assisté d'un agent de recherche et constitué d'experts externes, généralement au nombre de trois, qui proviennent principalement du milieu collégial. En plus de permettre à la Commission de bénéficier de leur expertise, les experts externes peuvent par la suite mettre à profit leur expérience d'évaluation avec la Commission dans leur organisation ou établissement d'origine.

Le maintien d'un bassin d'experts formés et disponibles pour assurer la constitution d'une vingtaine de comités de visites par année représente un défi constant de la Commission, notamment parce que plusieurs experts sont encore à l'emploi dans un collège et ne sont donc pas toujours disponibles.

Indicateur 2 : Taux de disponibilité des experts

Mesure de départ : En 2019-2020, le taux de disponibilité des experts était de 75 %

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	70 %	70 %	70 %	70 %
Résultats	68 % Cible partiellement atteinte	81 % Cible atteinte	66 % Cible non atteinte	67 % Cible non atteinte	64 % Cible non atteinte

Chaque année, la Commission doit s'assurer d'avoir un nombre suffisant d'experts pour couvrir ses besoins en collaboration externe lors des visites. Aussi, pour la période couverte par son plan stratégique, elle a visé un taux de disponibilité des experts de 70 % annuellement. Cet indicateur permet de suivre l'évolution de la situation et de déployer les mesures nécessaires, le cas échéant, pour accélérer le recrutement et la formation de nouveaux collaborateurs externes. En 2024-2025, le taux de disponibilité des experts pour les trois opérations en cours a été établi à 64 %. Bien qu'en deçà de la cible établie, le nombre d'experts disponibles a permis le déploiement de 24 comités de visite. En guise de reconnaissance de leur contribution, des lettres de remerciement ont été acheminées aux experts ayant participé à l'un ou l'autre de ces comités de visite.

Considérant le volume de visites des prochaines années, la Commission a déployé des efforts importants afin de recruter des candidats experts provenant d'autres milieux que le réseau collégial. Au printemps 2025, une démarche de sollicitation a été réalisée auprès des professeurs de divers départements dans quelques universités québécoises. De plus, une campagne de recrutement a été menée sur le site Web de la Commission et un communiqué a été publié sur le site d'AMEQ *en ligne* afin de rejoindre les intervenants du réseau collégial. Ces actions ont permis de recruter 17 candidats qui ont tous été formés lors d'une des 3 séances organisées au cours de l'année.

Par ailleurs, à la suite de leur participation à une visite, les experts sont invités à répondre à un sondage d'appréciation portant entre autres sur la formation dont ils ont bénéficié et les outils mis à leur disposition. Les résultats pour l'année 2024-2025 sont très positifs. 94 % des répondants considèrent que la formation reçue leur a été précieuse tant pour comprendre leur rôle que pour clarifier les attentes et ainsi leur permettre de bien remplir leur mandat, certains ayant indiqué qu'elle favorisait le passage de la théorie à la pratique. En ce qui concerne les outils fournis par la Commission, 100 % des répondants les jugent utiles pour réaliser leur tâche d'évaluation et reconnaissent également que ces outils donnent un cadre précis pour soutenir l'analyse, orienter les jugements et cibler les informations à valider en visite.

Orientation 2 — Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges

Objectif 2.1 : Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collèges

Contexte lié à l'objectif : Les établissements d'enseignement collégial soumis au RREC sont composés de collèges publics, privés subventionnés et privés non-subventionnés de même que d'écoles gouvernementales. Ces établissements se distinguent par leur localisation, leur taille, leur offre de programmes, la diversité de leur population étudiante, etc. et leurs spécificités se traduisent par des besoins différents. La Commission veille à reconnaître ces spécificités et elle s'est engagée dans son *Plan stratégique 2020-2025* à adapter ses outils en fonction de l'évolution des pratiques d'évaluation au sein du réseau. Cette volonté est mise en pratique notamment lors des travaux entourant la mise à jour des cadres de référence de la Commission.

Indicateur 3 : Taux de satisfaction des collèges par rapport à la prise en compte de leur réalité dans les documents de référence

Mesure de départ : s.o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	60 %	65 %	65 %	65 %	70 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible non vérifiable.	94 % Cible atteinte	95 % Cible atteinte	90 % Cible atteinte	81 % Cible atteinte

Lorsqu'elle élabore ou qu'elle révise des cadres de référence afin de communiquer ses attentes aux collèges, la Commission sollicite la collaboration d'intervenants du réseau collégial. Par le biais de comités ou de processus consultatifs, des représentants du milieu sont ainsi invités à rétroagir à certaines étapes du processus. Leur contribution permet à la Commission de veiller à ce que les documents qu'elle produit soient en adéquation avec les réalités diversifiées des collèges et que, conséquemment, ils leur soient utiles.

En juin 2024, la Commission a publié un cadre de référence pour l'*Évaluation des plans stratégiques incluant la planification liée à la réussite des cégeps* ainsi qu'un cadre pour l'*Évaluation des plans de réussite des collèges privés subventionnés*. Ayant débuté en 2022, le chantier relatif à l'élaboration de ces cadres a comporté plusieurs étapes dont une période de consultation auprès de collèges, en 2024. La Commission a également publié, en février 2025, le document *État de situation à mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois (SAQC)*. Il s'agit de la version définitive des modalités qui guident les collèges dans leur démarche de suivi entourant le deuxième cycle SAQC. Une version préliminaire de ces modalités avait été publiée en février 2024 et validée par les quatre premiers collèges ayant réalisé le deuxième cycle d'audit. La version définitive a été modifiée en fonction des commentaires émis par ces collèges.

En 2024-2025, 61 documents (rapports d'auto-évaluation, politiques et plans institutionnels) ont été transmis à la Commission par les collèges aux fins d'évaluation. Les représentants des collèges qui ont répondu au sondage de satisfaction soutiennent à 81 % que les documents de référence fournis par la Commission tiennent compte de leur réalité. Parmi les répondants ayant réalisé un exercice d'autoévaluation dans le cadre d'une opération d'évaluation comportant une visite de la Commission (deuxième cycle SAQC, SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable et Approche préalable à SAQC), 92 % considèrent que les cadres de référence prennent en compte la réalité de leur collège et qu'ils sont complets. Certains mentionnent que la terminologie pourrait être mieux ajustée afin de faciliter la démarche.

Quant aux collèges ayant utilisé les cadres de référence pour l'élaboration ou la révision de leurs politiques institutionnelles, 92 % se sont déclarés satisfaits du document *Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Cadre de référence*, tandis que le taux de satisfaction s'élève à 78 % en ce qui a trait au document *Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence*.

Parmi les collèges ayant utilisé les cadres de référence pour l'élaboration ou la révision de leur plan stratégique ou de leur plan de réussite, 100 % ont déclaré que les documents *Évaluation des plans de réussite des collèges privés subventionnés – Cadre de référence* et *Évaluation des plans stratégiques incluant la planification liée à la réussite des cégeps – Cadre de référence* prenaient en compte leur réalité.

Objectif 2.2 : Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collèges

Contexte lié à l'objectif : En plus des cadres de référence, la Commission rend disponibles aux collèges des outils d'autoévaluation pour les accompagner dans les opérations d'évaluation comportant une visite au sein de l'établissement. Ces outils visent à préciser ses attentes et à soutenir les collèges dans leur démarche. Tout comme pour les cadres de référence, la Commission cherche à peaufiner ces outils afin qu'ils tiennent compte des différentes réalités des collèges et des pratiques en place.

Indicateur 4 : Taux d'appréciation des outils d'autoévaluation par les collèges

Mesure de départ : s. o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible non vérifiable.	96 % Cible atteinte	91 % Cible atteinte	100 % Cible atteinte	100 % Cible atteinte

Les opérations d'évaluation du deuxième cycle SAQC, de SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable et de l'Approche préalable à SAQC s'appuient sur un exercice d'autoévaluation produit par les collèges. Pour chacune, la Commission fournit des outils spécifiques et variés qui comprennent, entre autres, des présentations en appui aux formations offertes, des gabarits, des tableaux, etc. Ils se déclinent également en fonction des types de collèges. Au moment de l'élaboration de ses opérations, la Commission valide les outils auprès des collèges et s'assure par la suite de connaître la satisfaction des collèges les ayant utilisés.

Au cours de l'année visée, 24 collèges ont transmis un rapport d'autoévaluation en vue d'une visite de la Commission dans le cadre d'une des trois opérations d'évaluation avec visite. Ils ont tous été invités à répondre à un questionnaire et 100 % des répondants ont dit apprécier les outils développés par la Commission. Les collèges ont souligné l'utilité des gabarits et des fiches d'information fournis, précisant que ces outils leur avaient permis de comprendre plus concrètement les attentes de la Commission pour les différentes composantes à couvrir dans leur rapport d'autoévaluation.

Objectif 2.3 : Diversifier l'accompagnement auprès des collèges, notamment par le recours à des services numériques

Contexte lié à l'objectif : En plus de diffuser des cadres de référence et des outils d'autoévaluation, la Commission met en place des mesures d'accompagnement en fonction des différents types d'établissements. Ces mesures doivent être adaptées au contexte évolutif des collèges et des enjeux émergents. Par exemple, des défis relatifs aux ressources humaines ont un impact important sur la transmission des connaissances et de l'expérience en matière d'évaluation. De plus, l'augmentation importante du nombre de CPNS signifie que ces nouveaux collèges doivent se familiariser avec leurs obligations légales en matière d'évaluation de la qualité de l'enseignement. C'est ce qui a amené la Commission à s'engager à diversifier son offre d'accompagnement.

Indicateur 5 : Taux d'appréciation des stratégies d'accompagnement par les collèges

Mesure de départ : s. o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	75 %	80 %	82 %	84 %	85 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible non vérifiable.	96 % Cible atteinte	91 % Cible atteinte	58 % Cible non atteinte	77 % Cible non atteinte

D'abord, un agent de recherche est assigné à chacun des collèges et celui-ci peut s'y référer pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de toutes les opérations d'évaluation de la Commission. Les stratégies d'accompagnement mises en œuvre par la Commission concernent plus spécifiquement ses opérations d'évaluation comportant une visite de l'établissement.

Dans le cadre du deuxième cycle de l'évaluation SAQC, la stratégie d'accompagnement comporte des formations, des contacts téléphoniques planifiés et individualisés, des rencontres de suivi avec des groupes de collèges pour faire le point sur leur démarche d'autoévaluation, etc. Cette stratégie avait été expérimentée dans le cadre de la phase de validation de l'opération. En 2024-2025, des formations individualisées ont été offertes à 12 collèges qui amorçaient leur démarche d'autoévaluation. De plus, quatre rencontres de suivi de la démarche

ont été tenues pendant l'année. Au total, 89 personnes provenant de 31 collèges ont ainsi eu l'occasion d'échanger sur l'état d'avancement de leurs travaux. Trois formations ont aussi été données à des collèges en Approche préalable à SAQC.

Après le dépôt des rapports d'autoévaluation pour examen, des sondages sont envoyés aux collèges afin de connaître leur degré de satisfaction relativement à l'accompagnement reçu. Cette information permet à la Commission de vérifier dans quelle mesure la stratégie d'accompagnement répond à leurs besoins et d'y apporter des modifications, le cas échéant. En 2024-2025, 24 collèges ayant entrepris leur deuxième cycle SAQC, SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable ou l'Approche préalable à SAQC ont été sondés sur ces mesures. Aussi, 77 % des répondants s'en sont dits satisfaits. La majorité d'entre eux ont souligné leur appréciation de l'accompagnement offert par les agents de recherche pour valider les attentes de la Commission et répondre adéquatement aux questions. Aussi, plusieurs ont mentionné préférer les rencontres individuelles aux rencontres de groupe tenues en mode virtuel. La Commission continuera de travailler à la bonification de ses mesures de soutien aux collèges.

Indicateur 6 : Taux de satisfaction des participants aux rencontres de groupe par visioconférence

Mesure de départ : s. o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	Données parcellaires. Atteinte de la cible non vérifiable.	83 % Cible atteinte	100 % Cible atteinte	83 % Cible atteinte	100 % Cible atteinte

L'augmentation de l'offre de mesures d'accompagnement via des services numériques a été préconisée par la Commission afin de diversifier et d'augmenter la flexibilité de son accompagnement. Ainsi, se tiennent en ligne les formations individualisées, et ce, pour toutes les opérations (deuxième cycle SAQC, SAQC pour les collèges ayant réalisés l'Approche préalable et l'Approche préalable à SAQC) ainsi que les rencontres de suivi de la démarche. En 2024-2025, l'ensemble des établissements concernés par ces mesures ont été contactés afin de recueillir leur appréciation. Parmi les collèges répondants, 100 % se sont dits satisfaits des rencontres tenues en visioconférence.

Enjeu stratégique 2 — Rayonnement de la commission

Orientation 3 — Promouvoir les travaux de la Commission

Objectif 3.1 : Faire connaître davantage la Commission auprès des acteurs du milieu collégial

Contexte lié à l'objectif : En faisant connaître plus largement les résultats de ses travaux, la Commission souhaite favoriser la participation et l'engagement des différents acteurs du milieu collégial. Elle s'est donc engagée à élargir ses modes de communication afin de rejoindre une diversité d'acteurs du réseau collégial. La Commission a également noté qu'une diffusion plus large des résultats de ses travaux pourrait enrichir l'action d'autres acteurs gouvernementaux. De plus, une meilleure concertation avec ces derniers pourrait contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement collégial.

Indicateur 7 : Taux de satisfaction des acteurs du milieu collégial relatif aux activités d'information

Mesure de départ : s. o.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	70 %	72 %	74 %	77 %	80 %
Résultats	98 % Cible atteinte	Données parcellaires. Atteinte de la cible non vérifiable.	92 % Cible atteinte	85 % Cible atteinte	90 % Cible atteinte

Pour faire connaître davantage ses travaux, la Commission met en œuvre un plan de communication comportant une série d'actions. Au cours de l'année 2024-2025, elle a tenu des rencontres avec son comité de liaison³, avec l'Association des collèges privés du Québec, avec la Fédération étudiante collégiale du Québec ainsi qu'avec des syndicats représentant les professeurs et les professionnels des collèges. Ces rencontres ont porté sur la préparation de la prochaine planification stratégique de la Commission (2025-2030), sur les deux nouveaux cadres de référence pour l'évaluation des plans stratégiques et des plans de réussite des collèges, sur la publication, sous forme d'infographies, des résultats des audits des trois premières vagues du deuxième cycle SAQC ainsi que sur la version définitive des modalités de suivi spécifiques à ce cycle.

La Commission a aussi réalisé des présentations à deux groupes d'étudiants inscrits au Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement collégial de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. Près de 150 futurs enseignants ont ainsi pu se familiariser avec la mission et les principales activités de la Commission en tant qu'acteur clé de l'enseignement collégial.

Les participants à certaines de ces activités ont été invités à répondre à un questionnaire de satisfaction. Parmi les répondants, 90 % se sont dits satisfaits de la séance d'information à laquelle ils ont assisté. Les répondants ont notamment indiqué que l'information véhiculée et la documentation diffusée étaient pertinentes.

Objectif 3.2 : Accroître la visibilité de la Commission

Contexte lié à l'objectif : La Commission vise à augmenter la visibilité de ses travaux par ses différentes activités d'information et de communication et à susciter une plus grande consultation de ses publications accessibles sur son site Web.

Indicateur 8 : Taux de croissance annuel de la fréquentation du site Web de la Commission (mesure de départ : 24 000 visiteurs différents)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %
Résultats	+18 % Cible atteinte	+2 % Cible non atteinte	+2 % Cible non atteinte	+3 % Cible non atteinte	11 % Cible atteinte

³ La liste des membres de ce comité est présentée à l'[annexe IV](#).

La Commission a diffusé en 2024-2025 de l'information sur ses travaux sur son site Web et ses réseaux sociaux. Ainsi, ce sont 92 rapports d'évaluation qui ont été mis en ligne. Les documents suivants ont également été rendus publics : l'*État de situation à la mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit* (version définitive), le *Bilan des résultats des évaluations menées dans le cadre du deuxième cycle d'audit (hiver 2021 à hiver 2023)* et le *Rapport annuel de gestion 2023-2024*. Pour chacune de ces publications, un communiqué de presse a été diffusé, entre autres, sur le site d'AMEQ en ligne et sur le Portail collégial. La Commission a aussi publié des communiqués portant sur le recrutement d'experts. Enfin, trois bulletins de veille stratégique dans le domaine de l'assurance qualité en enseignement supérieur ont aussi été diffusés.

L'ensemble de ces publications de même que les activités de la Commission permettent d'alimenter la section *Nouvelles* du site Web. Ainsi, durant l'année, 47 brèves nouvelles ont été publiées pour informer les internautes sur différents sujets en lien avec le mandat de la Commission et 19 autres portant sur les développements dans le domaine de l'assurance qualité en enseignement supérieur ailleurs dans le monde. La plupart de ces nouvelles ont également été relayées sur la plateforme *LinkedIn* de la Commission.

Pour l'année 2024-2025, le taux de croissance⁴ de la fréquentation du site Web s'est établi à 11 %. Ce taux est au-delà de la cible de 10 % et présente une augmentation substantielle par rapport à l'année précédente. C'est le résultat de l'embauche de personnel dédié aux communications qui a entre autres permis une présence plus active sur le web et les médias sociaux.

AUTRES TRAVAUX

Réunions de la Commission

Du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, la Commission a tenu 13 réunions, pour une durée totale de 25 jours. Lors de ces réunions, elle a adopté 133 rapports d'évaluation. La liste de tous les rapports adoptés est disponible à l'[annexe V⁵](#).

Comité de liaison

Le comité de liaison créé par la Commission lui permet d'assurer une communication efficace et continue avec les représentants du réseau collégial. Il est composé de neuf personnes provenant du réseau : cinq représentants des cégeps, deux des CPS, un des CPNS et une des écoles gouvernementales. Le président de la Commission et les commissaires sont également membres, et la directrice et secrétaire générale de la Commission y agit à titre de secrétaire. En 2024-2025, le comité s'est réuni à quatre reprises. Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur les opérations d'évaluation en cours et à venir, ainsi que sur les cadres de références en développement.

⁴ La période de référence pour le calcul de ce taux est l'année scolaire (1^{er} juillet au 30 juin).

⁵ En plus, l'[annexe VI](#) — Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2025, l'[annexe VII](#) — Politiques et plans évalués en 2024-2025, l'[annexe VIII](#) — Opérations d'évaluation antérieures, suites attendues au 30 juin 2025 et l'[annexe IX](#) — Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2025 présentent un état de la situation pour l'ensemble des opérations de la Commission au 30 juin 2025.

Veille stratégique

La veille stratégique en assurance qualité en enseignement supérieur permet à la Commission de maintenir à jour ses connaissances sur les tendances, innovations et meilleures pratiques, à l'échelle nationale et internationale. Un comité interne effectue la veille de plusieurs sites Web d'agences d'assurance qualité. Les résultats de ces travaux sont fréquemment publiés dans un bulletin. Dans la dernière année, la Commission a ainsi diffusé trois bulletins de veille auprès des abonnés externes. Les bulletins ont également été rendus disponibles sur son site Web ainsi que sur les médias sociaux. La section *Nouvelles* du site Web est aussi utilisée pour relayer des résumés. Ces informations permettent d'alimenter les réflexions stratégiques de la Commission et contribuent à une amélioration continue de ses pratiques.

Réseau francophone des agences qualité en enseignement supérieur (FrAQ-Sup)

Depuis 2015, la Commission est membre du Réseau FrAQ-Sup qui regroupe huit agences⁶ d'assurance qualité en enseignement supérieur d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Nord.

La Commission assume la coordination du réseau depuis 2023.

Au cours de l'année, quatre rencontres statutaires ont eu lieu. Les membres du réseau ont également organisé deux webinaires afin de partager leurs pratiques. Le premier portait sur les procédures de recrutement et de gestion des experts dans les différentes agences. Le second webinar a consisté en un échange, entre la Commission et l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur en Belgique francophone (AEQES), sur le rôle et les modalités entourant la fonction d'expert.

Par ailleurs, dans le cadre d'une mission organisée au Québec en collaboration avec Pôle Québec, la Commission a reçu en octobre 2024 des représentants d'une délégation de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur au Sénégal. Un chargé de projet de Pôle Québec était également présent. Cette rencontre a permis d'échanger sur la mission, le fonctionnement et les opérations de chacune des agences d'évaluation.

Enfin, grâce à une entente de partenariat entre l'AEQES et la Commission, le président a participé en tant qu'expert à deux visites d'évaluation institutionnelle d'écoles de commerce en Belgique. Un représentant de cette agence a également participé à titre d'expert à une visite d'évaluation effectuée par la Commission dans un établissement collégial québécois.

Déclaration de services au citoyen

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial n'offre pas de services directs aux citoyens.

⁶ En plus de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, les membres du réseau sont : l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité, l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement en Belgique francophone, l'Agence tunisienne d'évaluation et d'accréditation, la Commission des titres d'ingénieur en France, le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur en France, l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur au Sénégal, l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Maroc.

Publications

En 2024-2025, la Commission a publié sur son site Web les 92 rapports d'évaluation en version définitive qui avaient été transmis aux collèges durant cette période. Ainsi, au 30 juin 2025, le site comptait plus de 3 400 rapports d'évaluation adoptés depuis 1993.

De plus, les documents suivants ont été adoptés et publiés par la Commission :

- *État de situation à la mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit – Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (version définitive, 2025)
- *Bilan des résultats des évaluations menées dans le cadre du deuxième cycle d'audit (hiver 2021 à hiver 2023)* (2025)

Le *Rapport annuel de gestion 2023-2024* a été transmis à la ministre le 12 novembre 2024 et la version officielle a été déposée à l'Assemblée nationale le 28 janvier 2025.

La liste complète des publications de la Commission au cours de l'année 2024-2025 et des années antérieures est présentée à l'[annexe X](#).

CHAPITRE 3

Utilisation des ressources au 31 mars 2025

LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Au 31 mars 2025, la Commission comptait 21 employés titulaires de postes réguliers ou occasionnels se situant majoritairement dans la catégorie du personnel professionnel. De plus, un employé en prêt de service a occupé des fonctions d'agent de recherche tout au long de l'année et un autre, au dernier trimestre. Ces derniers ne sont pas comptabilisés dans le calcul de l'effectif. Par ailleurs, certains postes vacants ont été pourvus en cours d'année, à la suite de processus de recrutement par affectation, mutation ou promotion.

Effectif au 31 mars 2025 : nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Catégorie d'emploi	2023-2024	2024-2025	Écart
Personnel d'encadrement ^a	5	5	0
Personnel professionnel	12	13	1
Personnel de bureau, technicien et assimilé	4	3	-1
Total	21	21^b	0

- a. La catégorie « Personnel d'encadrement » comprend le personnel hors cadre, constitué du président et de trois commissaires, ainsi que le personnel-cadre composé de la directrice et secrétaire générale.
b. Au 31 mars 2025, 2 postes étaient vacants.

Formation et perfectionnement du personnel

En 2024, la Commission a investi un total de 42 272 \$ dans la formation et le perfectionnement de son personnel. Au 31 décembre, 22 personnes étaient en poste, représentant l'ensemble de l'effectif régulier durant l'année. La quasi-totalité d'entre elles a participé à au moins une activité de développement des compétences. Un seul employé a choisi de ne pas y prendre part. En tenant compte des dépenses liées à la rémunération, au transport et à l'hébergement, cet investissement représente 1,9 % de la masse salariale de l'année civile. Les activités de formation ont pris diverses formes : colloques, conférences, webinaires et formations offertes en ligne ou en présentiel. Elles ont couvert un large éventail de thématiques, notamment l'évaluation de programmes et l'assurance qualité en enseignement supérieur, l'innovation en administration publique, l'éthique, la réduction de l'empreinte écologique, le développement logiciel, l'intelligence artificielle et la gestion documentaire.

Proportion de la masse salariale investie en formation

	2022	2023	2024
Proportion de la masse salariale (%)	1 %	1,2 %	1,9 %

En 2024, la Commission a accordé en moyenne près de trois jours de formation par employé, pour un investissement moyen de 1 921 \$ par personne, incluant le salaire.

Nombre moyen de jours de formation par personne

	2022	2023	2024
Cadre	2,5	4,3	6
Professionnel	3	1	2
Fonctionnaire	1	1	2
Total^a	2,3	1,7	3

- a. Nombre moyen de jours de formation par personne, pour l'ensemble du personnel, incluant le personnel d'encadrement, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

Somme allouée par personne

	2022	2023	2024
Somme allouée par personne ^a	1 036 \$	1 161 \$	1 921 \$

- a. Somme allouée aux dépenses de formation par personne, pour l'ensemble du personnel, incluant le personnel d'encadrement, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

Taux de départ volontaire du personnel régulier

En 2024-2025, le taux de départ volontaire du personnel de la Commission a été de 12 % pour un total de deux départs, dont un pour la retraite.

Taux de départ volontaire du personnel régulier^a

	Nombre 2022-2023	Taux (%) 2022-2023	Nombre 2023-2024	Taux (%) 2023-2024	Nombre 2024-2025	Taux (%) 2024-2025	Taux de la fonction publique (%) ^c 2024-2025
Retraite	0	0 %	0	0 %	1	6 %	2 %
Démission	1	5,7 %	0	0 %	1	6 %	3,1 %
Mutation de sortie	2	11,5 %	4	25,6 %	0	0 %	3,8 %
Total – Départ volontaire ^b	3	17,2 %	4	25,6 %	2	12 %	9 %
Nombre moyen d'employés du- rant la période de référence	17	s.o.	16	s.o.	17	s.o.	64 789

- a. Les données relatives aux exercices précédents (2022-2023 et 2023-2024) ont été révisées afin d'exclure du calcul le personnel hors cadre constitué du président et de trois commissaires, conformément aux instructions pour l'élaboration du *Rapport annuel 2024-2025*.
- b. Total des employés ayant pris leur retraite, ayant démissionné et ayant effectué une mutation de sortie de l'organisation.
- c. Les taux de la fonction publique représentent la moyenne des taux de sorties et de départs volontaires pour la fonction publique.

Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique

En 2018, le gouvernement du Québec s'est engagé à réaliser un projet ambitieux et porteur pour l'ensemble de l'administration publique québécoise : la régionalisation de 5 000 emplois. Le projet, sur un horizon de dix ans, est une priorité pour renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois. Durant l'année 2024-2025, la Commission, qui ne s'est pas vu attribuer de cible à atteindre à cet égard, n'a régionalisé aucun poste.

Emplois régionalisés au 30 septembre 2024

Cible des emplois à régionaliser par l'organisation au 30 septembre 2028	Total des emplois régionalisés par l'organisation du 1 ^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2024
0	0

LES RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

Comme l'illustre le tableau suivant, qui présente l'évolution du budget par catégorie de dépenses, la Commission disposait, en 2024-2025, d'un budget de 2 607 100 \$, ce qui correspond à une variation positive de 1,8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par une légère hausse de l'enveloppe de rémunération.

Évolution du budget selon la catégorie de dépenses au cours des deux dernières années

Année Financière	Traitements	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2024-2025 ^a	2 055 400 \$	517 200 \$	18 000 \$	16 500 \$	2 607 100 \$
2023-2024 ^b	2 007 100 \$	517 200 \$	19 000 \$	16 500 \$	2 559 800 \$
Écart entre les deux dernières années	48 300 \$	0 \$	(1000 \$)	0 \$	47 300 \$
Variation	2,4 %	0 %	-5,3 %	0 %	1,8 %

- a. Budget de dépenses 2024-2025, Crédits et dépenses des portefeuilles, Volume 3.
b. Budget de dépenses 2023-2024, Crédits et dépenses de portefeuilles, Volume 3.

Comme en témoigne le tableau suivant sur l'évolution des dépenses totales et par catégorie au cours des deux dernières années, les dépenses totales de la Commission se sont élevées à 2 788 325 \$ en 2024-2025, soit une variation à la hausse de 24,8 % par rapport à l'année précédente. En effet, les dépenses de traitement ont été plus élevées puisqu'elles incluent les hausses de salaire consenties aux employés de l'État pour l'année de référence ainsi que les rétroactivités salariales payables à l'ensemble des employés pour l'année 2023-2024. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement ont augmenté principalement en raison de l'attribution de contrats reliés à la transition vers l'infonuagique, incluant la refonte du système de mission et du site Web de la Commission, et de l'attribution, au dernier trimestre, d'un deuxième contrat de prêt de services pour les activités d'évaluation et de recherche.

Évolution des dépenses totales et par catégorie au cours des deux dernières années

Année financière	Traitements	Fonctionnement	Immobilisation	Amortissement	Total
2024-2025 ^a	2 359 056 \$	413 410 \$	7 994 \$	7 865 \$	2 788 325 \$
2023-2024 ^b	1 924 970 \$	293 542 \$	8 965 \$	6 632 \$	2 234 109 \$
Écart entre les deux dernières années	434 086 \$	119 868 \$	(971 \$)	1 233 \$	554 216 \$
Variation (%)	23 %	41 %	-11 %	19 %	24,8 %

- a. Dépenses réelles apparaissant aux Comptes publics 2024-2025, Volume 2.
b. Dépenses réelles apparaissant aux Comptes publics 2023-2024, Volume 2.

Frais occasionnés par la participation d'experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Chaque année, la Commission fait appel à des bénévoles, principalement issus des collèges et du milieu socio-économique, pour contribuer à ses opérations d'évaluation, notamment en siégeant aux comités de visite des établissements et aux comités consultatifs, conformément à sa loi constitutive. En 2024-2025, 40 personnes ont ainsi agi à titre d'experts externes ou de membres de comités consultatifs. Les frais liés aux visites d'établissements et aux réunions des comités se sont élevés à 33 810 \$, soit 6,5 % du budget de fonctionnement. Par rapport à l'exercice précédent, les coûts ont été légèrement inférieurs pour un nombre de visites comparable. En effet, une visite a été réalisée entièrement à distance et quelques comités de visite ont été composés de 2 experts plutôt que 3, comme c'est le cas généralement.

Évolution des dépenses occasionnées par la participation des experts externes et des membres des comités consultatifs aux travaux de la Commission

Année financière	Nombre de personnes	Coûts (\$)	% budget de fonctionnement
2024-2025	40	33 810 \$	6,5 %
2023-2024	44	38 895 \$	8 %

LES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

En 2024-2025, la Commission a consacré un montant de 123 616 \$ au développement et à la mise à jour de ses ressources informationnelles. Deux ressources internes à temps plein sont affectées aux technologies de l'information. Les dépenses ont principalement porté sur la refonte du système de mission de la Commission et la modernisation de son site Web, l'acquisition de licences logicielles et le renouvellement de son parc informatique. Au cours de l'année, les dépenses en ressources informationnelles ont ainsi été supérieures à celles de l'exercice précédent.

Par ailleurs, les coûts liés au renouvellement du parc informatique ont légèrement augmenté, principalement pour remplacer des ordinateurs portables désuets et assurer la continuité des opérations pour les deux prochaines années.

Dépenses selon le type de ressources informationnelles au cours des deux dernières années

Année financière	Droits d'utilisation	Parc informatique	Services techniques/Main-d'œuvre externe	Total
2024-2025	15 504 \$	26 141 \$	80 970 \$	123 616 \$
2023-2024	13 040 \$	22 479 \$	68 259 \$	103 779 \$

CHAPITRE 4

Autres exigences législatives et gouvernementales

GESTION DES EFFECTIFS

Conformément aux directives du Conseil du trésor, une cible annuelle d'effectif est établie pour les organismes dont le personnel est assujetti à la *Loi sur la fonction publique*. Cette mesure exclut les étudiants, les stagiaires ainsi que les employés en prêt de service. Pour l'exercice financier 2024-2025, la Commission s'est vu attribuer une cible de 42 005 heures rémunérées. Or, seulement 37 123 heures ont été consommées, puisque des postes sont demeurés vacants une partie ou tout au long de l'année.

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés^a

Catégories	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3	2023-2024 Total en ETC transposés [5]	Évolution [6] = [4] - [5]
1. Personnel d'encadrement	9 135	0	9 135	5	5	0
2. Personnel professionnel	21 012	68	21 080	12	10	2
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	6 908	0	6 908	4	5	-1
Total	37 055	68	37 123	21	20	1

a. Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

Du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, la Commission a attribué un seul contrat de service d'une valeur supérieure à 25 000 \$. Ce contrat portait sur la refonte de son site Web, dans le but d'assurer la conformité de cet actif technologique aux normes de cybersécurité, notamment dans le contexte de la migration vers l'infonuagique. Les renseignements requis à ce sujet ont été publiés dans le Système électronique d'appels d'offres (SEAO).

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	1	39 865 \$
Total des contrats de service	1	39 865 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le comité de développement durable de la Commission a réalisé plusieurs activités visant à atteindre les cibles établies dans le plan d'action annuel de 2024-2025. Les efforts déployés ont permis de réaliser certaines avancées et de poser des bases solides pour les actions futures.

Sommaire des résultats liés au Plan d'action de développement durable 2024-2028

Activités réalisées au cours de l'année au regard du plan d'action annuel 2024-2025

Résultats 2024-2025 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
4.3.1 Appuyer le développement régional	1. Bonifier l'offre socioculturelle auprès des membres du personnel	Nombre d'offres socioculturelles locales diffusées auprès des membres du personnel Mesure de départ : 4	5	Une œuvre artistique a été exposée et présentée au personnel par le comité de développement durable à l'occasion d'une courte activité réalisée en février 2025. Au cours de l'année, 8 publications portant sur des offres socioculturelles locales ont été diffusées sur l'intranet de la Commission.
S.O.	2. Mettre en œuvre un protocole de visite verte	Protocole de visite adopté	Élaboration et adoption d'un protocole	Action reportée à l'année prochaine.
5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables	3. Mettre en œuvre un protocole d'acquisition de biens et services écoresponsables	Protocole d'acquisition de biens et services écoresponsables adopté	Élaboration d'un protocole d'acquisition de biens et services écoresponsables	Action reportée à l'année prochaine.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	4. Réduire l'empreinte numérique de la Commission	Indice de maturité numérique	Déterminer l'indice de maturité numérique de la Commission	L'outil à utiliser a été identifié et ajusté. Une première itération a été effectuée.
5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	5. Obtenir un niveau d'accréditation IOR – performance	Attestation ICI on recycle + (IOR) – Performance	Adoption d'un bilan de performance en gestion des matières résiduelles	<p>La démarche a été engagée. Une communication avec l'organisme accréditeur a révélé que la Commission ne remplit pas deux des mesures obligatoires pour pouvoir soumettre une demande (mesures qui ne sont pas sous sa responsabilité).</p> <p>Un suivi interne a été amorcé à partir de mesures ciblées afin de suivre la progression de l'organisation. Cette action du plan sera modifiée en ce sens.</p>

OCCUPATION ET VITALITÉ DES TERRITOIRES

En vertu de son mandat, la Commission peut participer à la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en contribuant à la mise en œuvre de la première orientation qui consiste à agir pour mieux habiter nos territoires, et en contribuant plus spécifiquement à la réalisation de l'objectif d'offrir des services de proximité de qualité. De fait, par son témoignage sur la qualité de la formation offerte dans la centaine d'établissements couvrant l'ensemble du territoire québécois, la Commission participe à l'amélioration de la qualité des services offerts à la population et apporte sa contribution à l'offre de services adaptés aux divers contextes territoriaux. Le *Plan stratégique 2020-2025* de la Commission présente cette contribution.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

La Commission a adopté, le 19 décembre 2018, la *Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles*. Cette procédure a été présentée aux membres du personnel.

Pour l'année 2024-2025, la Commission n'a été concernée par aucun cas associé à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, chapitre D-11.1).

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25)	2024-2025
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations entre le 1 ^{er} avril et le 29 novembre 2024 ^{ab}	s.o.
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ^c	s.o.
3. Le nombre de motifs auxquels on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	s.o.
4. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	s.o.
5. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ^d	s.o.

- a. Depuis le 30 novembre 2024, les organisations assujetties à l'article 18 de la LFDAROP n'ont plus l'obligation d'établir une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés.
- b. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.
- c. Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'Etat à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.
- d. Les transferts de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi sont répertoriés à ce point.

Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations, ventilés par catégorie d'acte répréhensible

Motifs vérifiés ventilés par catégorie d'acte répréhensible	Nombre de motifs	Motifs fondés
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	s.o.	s.o.
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	s.o.	s.o.
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	s.o.	s.o.
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	s.o.	s.o.
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	s.o.	s.o.
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible désigné précédemment	s.o.	s.o.
Total	s.o.	s.o.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Conformément à l'article 53.1 de la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, chapitre F-3.1.1), la Commission doit rendre compte annuellement, sous une rubrique particulière, des résultats obtenus par rapport aux objectifs du programme gouvernemental en matière d'accès à l'égalité en emploi. Étant donné que l'organisation ne compte qu'un poste de cadre dont la personne titulaire est nommée en fonction de cette loi, aucune donnée détaillée n'est publiée concernant la représentativité au sein du personnel d'encadrement, et ce, afin de préserver la confidentialité des renseignements personnels.

MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES, MEMBRES DES MINORITÉS ETHNIQUES, PERSONNES HANDICAPÉES, PERSONNES AUTOCHTONES ET FEMMES

Au 31 mars 2025, les femmes représentaient 82,4 % de l'effectif régulier et 100 % des personnes embauchées durant l'année.

Évolution de la présence des membres des groupes visés au sein de l'effectif régulier et occasionnel^{ab} — Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes Visés	Taux de présence – Effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2023 (%)	Taux de présence – Effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2024 (%)	Taux de présence – Effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2025 (%)
Membres des minorités visibles	11,8 %	6,3 %	11,8 %
Membres des minorités ethniques	5,9 %	63 %	11,8 %
Personnes handicapées	0	0	0
Personnes autochtones	0	0	0
Femmes	82,4 %	81,3 %	82,4 %

- Les données relatives aux exercices précédents (2022-2023 et 2023-2024) ont été révisées à fin d'exclure du calcul le personnel hors cadre constitué du président et de trois commissaires, conformément aux instructions pour l'élaboration du *Rapport annuel 2024-2025*.
- À moins d'indications contraires de la révision des cibles, celles-ci sont les suivantes pour l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2028 :
 - Membres des minorités visibles : 16,6 %
 - Membres des minorités ethniques : 4,0 %
 - Personnes handicapées : 2,4 %
 - Personnes autochtones : 1,0 %
 - Femmes : aucune cible de représentativité n'a été fixée puisqu'il n'y a pas de sous-représentation dans l'ensemble de l'effectif.

CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Adopté en avril 2000, le *Code d'éthique et de déontologie des membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* a été mis à jour en février 2007 puis en juin 2015. Dans le respect de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30) et du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, chapitre M-30, r.1), chaque commissaire s'engage à respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie, à assurer la confidentialité du contenu des échanges auxquels il participe et des documents qui lui sont fournis, et à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts.

La Commission a également adopté un *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des personnes agissant à titre d'experts pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* au sein des comités de visite, des comités consultatifs ou de tout autre comité créé dans le cadre des opérations d'évaluation qu'elle conduit dans les établissements. Ce code a aussi été actualisé en 2021. Chaque personne qui accepte d'agir à titre d'expert s'engage donc à ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts et à garder confidentiel tout renseignement sur un établissement acquis dans le cadre des activités d'évaluation auxquelles elle a participé.

Les deux documents sont accessibles sur le site Web de la Commission.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Application du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*

Le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'offrir plus de transparence aux citoyens. Ce règlement détermine les documents et les renseignements que les organismes publics doivent diffuser sur leur site Web. Conformément à ces exigences, incluant depuis le 1^{er} avril 2015 la diffusion de renseignements liés aux dépenses ainsi que la diffusion des documents transmis lors d'une demande d'accès, la Commission présente, dans sa page consacrée à la diffusion de l'information et à la protection des renseignements personnels, les rubriques suivantes : organigramme – personnel de direction et d'encadrement ; responsable de l'accès à l'information ; plan de classification des documents ; inventaire des fichiers de renseignements personnels ; registre des communications de renseignements personnels ; études et rapports de recherche ou de statistiques d'intérêt pour le public ; documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès et d'intérêt public ; registres publics ; services et programmes offerts ; documents servant à la prise de décision sur les droits des administrés ; projets de règlement publiés à la *Gazette officielle du Québec* ; renseignements relatifs aux contrats ; renseignements liés aux dépenses de la Commission ; liste des engagements financiers et documents déposés à l'Assemblée nationale.

Enfin, le site Web de la Commission comprend également une page consacrée à la démarche à suivre pour formuler une demande d'accès à l'information.

Protection des renseignements personnels

Les droits d'accès aux fichiers informatiques contenant des renseignements personnels sont accordés de façon rigoureuse, qu'il s'agisse de l'accès aux fichiers concernant les membres du personnel ou à ceux regroupant les listes des experts externes qui participent aux travaux de la Commission. À cet égard, un profil d'accès aux renseignements personnels pour chacune des catégories d'utilisateurs du système d'information et de gestion de la Commission a été défini, et la sécurité a été organisée en fonction de ces profils. Par ailleurs, dans le cadre de la création d'un portail pour le dépôt de la version électronique des documents provenant des collèges ou de la Commission, la solution informatique retenue permet un haut degré de sécurité. Les droits d'accès sont déterminés en fonction des documents déposés et du rôle de chaque personne concernée.

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

La Commission a reçu une demande d'accès à l'information pendant l'année 2024-2025.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications
Acceptée (entièvement)	1	S.O.	S.O.
Partiellement acceptée	S.O.	S.O.	S.O.
Refusée (entièvement)	S.O.	S.O.	S.O.
Autres	S.O.	S.O.	S.O.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

Conformément à la *Politique linguistique de l'État* entrée en vigueur le 1^{er} juin 2023, la Commission a entrepris des travaux afin de remplir son devoir d'exemplarité. C'est en vertu de cette politique que la Commission a adopté une directive particulière relativement à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle, le français. Cette directive linguistique a été approuvée par le ministre de la Langue française le 31 mars 2025 et a été diffusée sur le site Web du Ministère ainsi que sur celui de la Commission. Ce document présente les mesures à prendre afin de favoriser l'usage exclusif du français et précise les situations dans lesquelles la Commission peut recourir à une autre langue que le français dans le cadre de sa mission.

Émissaire et comité permanent

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire ⁷ ?	Oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent ?	Non
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	s.o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ? Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Oui, l'information a été communiquée lors d'une rencontre du personnel.

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ? ^a	Oui, elle a été approuvée par le ministre de la Langue française le 31 mars 2025
Si vous avez une directive particulière : <ul style="list-style-type: none"> • Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française : • Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ? 	Elle a été approuvée le 31 mars 2025. 10
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ? ^b	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions ^c :	0
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la Charte de la langue française ?	86 %

- La directive est considérée comme prise à la date indiquée au document final que l'organisme transmet au ministère de la Langue française pour approbation.
- Dans certaines circonstances, lorsqu'aucune exception n'est prévue, le recours aux dispositions de temporisation est possible, sous certaines conditions : si l'utilisation exclusive du français compromet l'accomplissement de la mission d'une organisation, si tous les moyens raisonnables pour communiquer uniquement en français ont été pris et dans la mesure prévue par la directive de l'organisation. Le recours à ces dispositions doit être exceptionnel. Ces dispositions temporaires sont prévues par le *Règlement sur la langue de l'Administration* (art. 2, par. 8 et art. 6, par. 10) et le *Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche* (art. 1, par. 14 et art. 2, par. 7). Elles cesseront d'avoir effet le 1^{er} juin 2025.
- « Situations, cas, circonstances ou fins » fait référence au descriptif général des situations où les dispositions de temporisation sont utilisées avec les particularités les accompagnant. Ne pas comptabiliser chaque utilisation de ces dispositions.

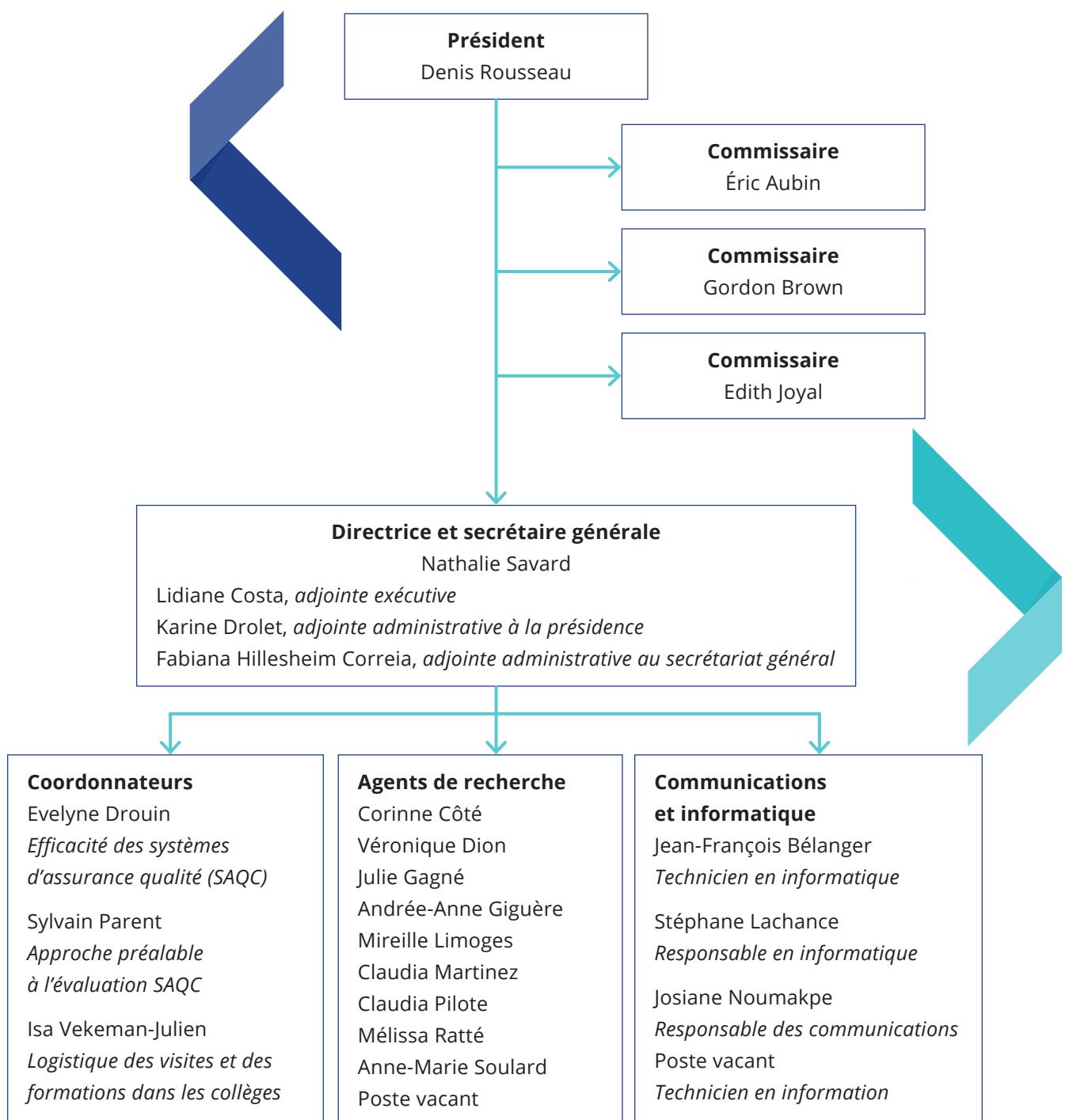
⁷ À titre informatif, le mandataire porte le titre d'émissaire depuis le 1^{er} juin 2023.

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la <i>Politique linguistique de l'État</i> ?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Diffusion d'information sur la PLE et la Directive de la CEEC lors d'une rencontre du personnel.
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publie, dans les trois mois suivants la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable. Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français : <ul style="list-style-type: none">• est exigé ?• est souhaitable ?	Exigé = 0 Souhaitable = 3

ANNEXE I

Organigramme au 31 mars 2025⁸



⁸ L'organigramme présente le personnel régulier, occasionnel et à contrat en vertu d'un prêt de service.

ANNEXE II

Comités consultatifs et experts externes

MEMBRES DES COMITÉS CONSULTATIFS AU 30 JUIN 2025

Comité de lecture de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

Denise Blanchet Directrice générale Retraitee Cégep de Chicoutimi	Réjeanne Gagnon Conseillère pédagogique Retraitee Cégep de l'Outaouais	Louis Poirier Directeur des études Retraité Cégep de Matane
Josée Bouchard Conseillère pédagogique (Évaluation et Recherche)/ Efficacité institutionnelle et recherche Collège régional Champlain	Lucie Lahaie Directrice des études Retraitee Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Pierre Richard Directeur des études Retraité Mérici Collégial Privé
Lison Chabot Directrice des études Retraitee Cégep de Beauce-Appalaches	Carole Lanoville Professeure Retraitee Université du Québec à Montréal	Claude Roy Directeur général Retraité Cégep André-Laurendeau
Guy Côté Directeur général Collège CDI — Administration. Technologie. Santé	Jacinthe Latour Directrice des études École de musique Vincent-d'Indy	Robert St-Amour Professeur Retraite Collège Ahuntsic
Hélène Dubois Directrice de la recherche et de l'analyse Retraitee Office des professions du Québec	Nathalie Michaud Professeure en mesures et évaluation UQAM	François Vasseur Conseiller pédagogique Retraite Cégep de Limoilou
	Marie-Claude Pineault Directrice des études Retraitee Cégep Sorel-Tracy	

Comité de lecture de l'Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité

Jean-Philippe Bourdeau Gestionnaire de projet Collège Greystone	Louis Côté Professeur Retraite Collège d'Alma	Louis Pilote Professeur Retraite Cégep de Sainte-Foy
Céline Careau Consultante, pédagogie, conformité et réglementation		

EXPERTS EXTERNES AUXQUELS LA COMMISSION A FAIT APPEL EN 2024-2025 (DU 1^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025)

Approche préalable à l'évaluation des systèmes d'assurance qualité, deuxième étape — Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)

Sylvain Lalande

Directeur des études
Collège Canada inc.

Sylvie Lord

Directrice des études
Retraitee
Cestar Collège — Campus
Sherbrooke

Louis Pilote

Professeur
Retraité
Cégep de Sainte-Foy

Efficacité des systèmes d'assurance qualité pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable

Sophie Huppé

Directrice adjointe à la direction
des études et des services aux
étudiants
Cégep de Jonquière

Lucie Lahaie

Directrice des études
Retraitee
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Nadia Poirier

Conseillère pédagogique
Cégep de Beauce-Appalaches

Zakaria Jamai Mouthadi

Directeur des études
Collège Universel
— Campus Gatineau

Marie-Pier Marquis

Conseillère Pédagogique
Cégep de Rimouski

Claude Roy

Directeur général
Retraité
Cégep André-Laurendeau

Hélène Dubois

Directrice de la recherche
et de l'analyse
Retraitee
Office des professions du Québec

Lucia Lepage

Directrice adjointe aux études
Retraitee
Collège Lionel-Groux

Efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges (deuxième cycle)

Manon Galarneau

Conseillère pédagogique
Institut de technologie agroalimentaire – Campus de La Pocatière

Jean-François Dumouchel

Conseiller pédagogique
Collège Jean-de-Brébeuf

Normand.W Bernier

Directeur général
Retraité
Collège de Technologie Ascent

Sonia Bélieau

Directrice générale
Collège de l'immobilier du Québec

Pierre-Luc Desmeules

Directeur adjoint aux études –
Développement pédagogique
Cégep de Saint-Laurent

Denyse Blanchet

Directrice générale
Retraitee
Cégep de Chicoutimi

Isabelle Tremblay

Conseillère pédagogique
Cégep de Jonquière

Dominique Blais

Directeur général
Collège April-Fortier

Marie-Claude Pineault

Directrice des études
Retraitee
Cégep Sorel-Tracy

Éric Brunelle

Directeur adjoint aux études
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Emmanuel Martin-Jean

Direction des études
Collège Cumberland inc.

Sandra Belley

Directrice adjointe aux études
Cégep de Trois-Rivières

Carole Lanoville

Professeure
Retraitee
Université du Québec à Montréal

Éléonore Côté

Conseillère pédagogique
Collège d'Alma

Lucia Lepage

Directrice adjointe aux études
Retraitee
Collège Lionel-Groulx

François Vasseur

Conseiller pédagogique
Retraité
Cégep de Limoilou

Guy Côté

Directeur général
Collège CDI — Administration.
Technologie. Santé

Gabrielle Matte

Directrice des études
Collégial international Sainte-Anne

Catherine Harmand

Conseillère pédagogique
Cégep de Saint-Hyacinthe

Stéphane André

Directeur général
Rubika Montréal

Johane Paradis

Conseillère pédagogique
Cégep de Beauce-Appalaches

Catherine Parissier

Vice-rectrice aux études
et à la formation
Université du Québec
à Trois-Rivières

Odette Côté

Directrice générale
Retraitee
Cégep régional Champlain

Lisa Boyle

Conseillère pédagogique
Cégep John-Abbott

Maurice Piché

Directeur général
Retraité
Collège de Bois-de-Boulogne

Jacinthe Latour

Directrice des études
École de musique Vincent-d'Indy

Robert St-Amour

Professeur
Retraité
Collège Ahuntsic

ANNEXE III

Méthodologie

Les taux de satisfaction et d'appréciation sont mesurés à partir des résultats issus des questionnaires administrés aux publics concernés au cours de l'année.

Un envoi est réalisé auprès des collèges qui ont déposé un document pour évaluation au semestre précédent. Ainsi, en début d'année calendaire, un sondage est envoyé à toutes les directions générales d'établissement qui ont déposé une politique ou un rapport d'autoévaluation dans les six derniers mois (entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre). De même, au début du mois de juin, un envoi similaire est fait auprès des directions qui ont déposé une politique ou un rapport d'autoévaluation entre le 1^{er} janvier et le 30 juin. Ce sondage est expédié de la boîte courriel du Secrétariat général afin de souligner aux collèges l'importance de leur rétroaction pour la Commission. Un sondage par collège doit être réalisé. Chaque sondage contient un ou des énoncés pour lesquels chaque établissement répondant doit indiquer son degré d'accord (tout à fait en accord ; en accord ; en désaccord ; tout à fait en désaccord). Les répondants peuvent juger une question non applicable et, dans ce cas, leur réponse n'est pas comptabilisée dans les résultats. Les sondages permettent aux collèges concernés de se prononcer quant au niveau de satisfaction relatif aux cadres de référence et outils d'autoévaluation mis à leur disposition ainsi qu'aux mesures d'accompagnement offertes et à leurs modalités de déploiement. Les experts ayant participé à des visites sont également sollicités. Les informations recueillies permettent d'apporter un regard qualitatif sur les mesures entourant la formation des experts afin qu'ils soient prêts à participer à une visite. Enfin, les sondages concernant la satisfaction à l'égard des rencontres d'information sont administrés à la fin de chaque séance.

ANNEXE IV

Comité de liaison

MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON AU 31 MARS 2025

Membres du réseau collégial

Marie Barrette

Coordonnatrice de la formation continue
Cégep de Valleyfield

Patrick Bérubé

Directeur général
Association des collèges privés du Québec

Guy Côté

Directeur régional
Collège CDI Administration, Technologie, Santé

Patrick Desbois-Collins

Directeur de la formation technique
École de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Hélène Gasc

Directrice des études
Cégep de Matane

Christianne Kaddis

Directrice des ressources humaines
Collège de Bois-de-Boulogne

Mathieu Lépine

Coordonnateur des affaires pédagogiques
Fédération des cégeps

Gabrielle Matte

Directrice des études
Collégial international Sainte-Anne

Éric Millette

Directeur général
Cégep de Trois-Rivières

Membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Denis Rousseau

Président

Éric Aubin

Commissaire

Gordon Brown

Commissaire

Edith Joyal

Commissaire

Nathalie Savard

Directrice et secrétaire générale

ANNEXE V

Rapports d'évaluation adoptés en 2024-2025

Légende :

* Rapport transmis à l'établissement après le 30 juin 2025.

** Rapports faisant l'objet de suivis portant sur deux opérations différentes.

EFFICACITÉ DES SYSTÈMES D'ASSURANCE QUALITÉ, DEUXIÈME CYCLE (33 RAPPORTS)

Rapports préliminaires (15)

Établissements publics (10)

Cégep André-Laurendeau
Cégep de Drummondville
Cégep Édouard Montpetit
Cégep de Granby
Cégep de Jonquière
Collège de Maisonneuve
Collège Montmorency

Cégep de Sept-Îles

Cégep de St Félicien
Cégep de Valleyfield

Établissements privés subventionnés (4)

Collège Bart (1975)
Collège Ellis

Mérici Collégial Privé

Collège TAV

Établissement privé non subventionné (1)

Collège CDI Administration.
Technologie. Santé

Rapports définitifs (18)

Établissements publics (13)

Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep Édouard Montpetit
Cégep de Jonquière
Cégep Lionel-Groulx
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski
Cégep de Rosemont

Cégep de Saint-Hyacinthe

Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Valleyfield

Établissements privés subventionnés (4)

Collège Ellis

Mérici Collégial Privé

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège O'Sullivan de Montréal inc.

Établissement privé non subventionné (1)

Collège CDI Administration.
Technologie. Santé*

EFFICACITÉ DES SYSTÈMES D'ASSURANCE QUALITÉ POUR LES COLLÈGES AYANT RÉALISÉ L'APPROCHE PRÉALABLE

Rapports préliminaires (3)

Établissements privés non subventionnés (2)

Isart Digital*
Collège St-Michel*

Établissement privé subventionné (1)

Collégial international Saint-Anne

APPROCHE PRÉALABLE À L'ÉVALUATION DES SYSTÈMES D'ASSURANCE QUALITÉ, PREMIÈRE ÉTAPE — ÉVALUATION D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES ET DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES (4 RAPPORTS)

Rapports préliminaires (1)

Établissements privés non subventionnés (1)

Collège l'Avenir de Rosemont inc.

Rapports définitifs (3)

Établissements privés non subventionnés (3)

Collège l'Avenir de Rosemont inc.

Collège Eid Air Aviation

École de management INSA

APPROCHE PRÉALABLE À L'ÉVALUATION DES SYSTÈMES D'ASSURANCE QUALITÉ, DEUXIÈME ÉTAPE — APPLICATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (1 RAPPORT)

Rapports préliminaires (1)

Établissements privés non subventionnés (1)

Passport Hélico*

PLANS STRATÉGIQUES DES CÉGEPS INCLUANT LE PLAN DE RÉUSSITE (13 RAPPORTS)

Collège d'Alma

Cégep André-Laurendeau

Cégep de Drummondville

Cégep Gérald-Godin

Cégep de Granby

Cégep John Abbott – Actualisation

Collège de Maisonneuve – Actualisation

Cégep Marie-Victorin

Cégep de Matane

Collège Montmorency

Cégep de Rosemont

Cégep de Thetford – Actualisation

Cégep de Valleyfield

PLANS DE RÉUSSITE DES COLLÈGES PRIVÉS SUBVENTIONNÉS (4 RAPPORTS)

Collège Bart (1975)

Collège Jean-de-Brébeuf

Collégial international Sainte-Anne

Campus Notre-Dame-de-Foy

POLITIQUES INSTITUTIONNELLES (43 RAPPORTS)

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (30 rapports)

Établissements publics (19)

Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Cégep Champlain – Campus Saint-Lawrence
Cégep Garneau
Cégep de la Gaspésie et des îles
Collège Héritage
Cégep de Lanaudière à Joliette
Cégep de Lanaudière à Terrebonne
Cégep de Lévis

Cégep La Pocatière
Cégep de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Thetford
Cégep de Victoriaville

Établissements privés subventionnés (8)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset

Collège Bart (1975)
Collège Jean-de-Brébeuf (2 rapports)
Collégial international Sainte-Anne
École de musique Vincent-d'Indy
Mérici Collégial Privé
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (2)

Cestar College, Campus LaSalle
Passport Hélico

Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes (13)

Établissements publics (8)

Cégep Champlain — Lennoxville
Cégep de Lanaudière à L'Assomption
Cégep de Lévis
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Valleyfield
Cégep de Victoriaville

Établissement privé subventionné (1)

Collège André-Grasset

Établissements privés non subventionnés (3)

Académie de Formation Équestre du Québec
Collège Cumberland
École de Management INSA

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de technologie agroalimentaire du Québec

SUITES DONNÉES AUX RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION (32 RAPPORTS POUR 36 SUIVIS)

Approche préalable intégrale (2)

Hélicraft (2)

Approche préalable, première étape — Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (1)

École de management INSA

Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages (1)

Cégep Vanier**

Évaluation institutionnelle (3)

Cégep de Rosemont**

Cégep de Sept-Îles**

Cégep de Trois-Rivières**

Efficacité des plans stratégiques (1)

Cégep Vanier

Évaluation de programme (1)

Cégep Champlain St. Lawrence

Efficacité des systèmes d'assurance qualité, premier cycle (20)

Établissements publics (18)

Collège d'Alma
Collège Ahuntsic
Cégep Champlain
Cégep de Granby
Cégep Lionel-Groulx
Cégep de Jonquière
Cégep de Lanaudière (2 rapports)
Cégep de Matane

Cégep Garneau

Collège Montmorency

Cégep de Rosemont**

Cégep de Saint-Laurent

Cégep de Sept-Îles**

Cégep de Trois-Rivières**

Cégep Vanier (2 rapports)**

Cégep du Vieux Montréal

Établissement privé subventionné (1)

Collège Marianopolis

Établissement privé non subventionné (1)

MultiHexa

Efficacité des systèmes d'assurance qualité, deuxième cycle (4) - État de situation à mi-parcours

Établissements publics (2)

Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Shawinigan

Établissements privés subventionnés (2)

Collège André-Grasset
Collège LaSalle

Plan stratégique des cégeps (3)

Collège de Bois-de-Boulogne
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Lanaudière

ANNEXE VI

Opérations d'évaluation en cours au 30 juin 2025

1. EFFICACITÉ DES SYSTÈMES D'ASSURANCE QUALITÉ DES COLLÈGES QUÉBÉCOIS

1.1 Évaluation du premier cycle (85 établissements)

Processus d'évaluation terminés (62)

Établissements publics (32)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Cégep Édouard-Montpetit
Cégep Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep Gérald-Godin
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep de Matane
Cégep Marie-Victorin
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme

Cégep de Saint-Laurent

Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield

Établissements privés subventionnés (16)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Ellis
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Collège LaSalle
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Collège Universel — Campus de Gatineau
École de musique Vincent-d'Indy
École nationale de cirque

Séminaire de Sherbrooke

Collège Centennial

Établissements privés

non subventionnés (13)

Académie de l'Entrepreneurship
Collège April-Fortier
Collège CDI Administration.
Technologie. Santé
Collège d'enseignement
en immobilier inc.
Collège de photographie Marsan
Collège Herzing
Collège Inter-Dec
Collège Technique de Montréal inc.
École nationale de l'humour
Institut d'enregistrement du Canada
Institut supérieur d'informa-
tique (ISI)
Institut Trebas Québec inc.
Collège Unica

Établissement relevant d'un

ministère ou d'une université (1)

Institut de tourisme et d'hôtellerie
du Québec

Suites attendues (23)

Établissements publics (16)

Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Champlain
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Granby
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Lanaudière
Cégep de Lévis

Cégep de l'Outaouais
Cégep de St-Félicien
Cégep de Thetford
Cégep Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal
Établissements privés subventionnés (3)
Collège Marianopolis
Collège TAV
Institut Teccart

Établissements privés non subventionnés (3)

Collège de l'immobilier du Québec
MultiHexa
Les Écoles Créatives

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Institut de technologie agroalimentaire

Collèges exemptés (2)

Établissements privés non subventionnés (2)

École de danse contemporaine de Montréal (*situation particulière*)
École de danse de Québec (*situation particulière*)

1.2 Évaluation du deuxième cycle (79 établissements)

Processus d'évaluation terminés (9)

Établissements publics (5)

Cégep Marie-Victorin
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Shawinigan
Cégep Édouard-Montpetit

Établissements privés subventionnés (3)

Collège André-Grasset
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège LaSalle

Établissement privé non subventionné (1)

Collège CDI Administration, Technologie, Santé

Rapports préliminaires transmis ou sur le point d'être transmis aux collèges (6)

Établissements publics (4)

Cégep de Drummondville
Cégep de Granby

Collège de Maisonneuve

Cégep de St-Félicien

Établissements privés subventionnés (2)

Collège Bart (1975)
Collège TAV

Rapports préliminaires en cours d'élaboration (8)

Établissements publics (6)

Cégep Gérald-Godin
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lanaudière

Cégep de Lévis
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford

Établissements privés subventionnés (2)

Collège Marianopolis
Collège O'Sullivan de Québec

Suites attendues (23)

Établissements publics (18)

Cégep André-Laurendeau
Collège de Bois-de-Boulogne
Cégep de Jonquière
Cégep de Valleyfield
Collège Montmorency
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Rimouski
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Saint-Laurent

Collège Lionel Groulx
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Rosemont
Cégep de Sherbrooke
Collège Dawson
Cégep Garneau
Cégep Limoilou
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Trois-Rivières

Établissements privés

subventionnés (5)

Collège Laflèche
Mérici Collégial Privé
Collège Ellis
Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège O'Sullivan de Montréal

Rapports d'autoévaluation reçus et visites à réaliser (8)

Établissements publics (6)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep John Abbott
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Établissement privé

subventionné (1)

Séminaire de Sherbrooke

Établissement relevant d'un

ministère ou d'une université (1)

Institut de technologie agroalimentaire du Québec

Rapports d'autoévaluation attendus (25)

Établissements publics (9)

Collège d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Champlain
Cégep de Chicoutimi
Collège Héritage
Cégep de Matane
Cégep de l'Outaouais
Cégep Vanier
Cégep de Victoriaville

Établissements privés

subventionnés (4)

Collège Universel
École de musique Vincent-d'Indy
École nationale de cirque
Institut Teccart

Collège Herzing

MultiHexa

Collège Unica

École nationale de l'humour

Institut d'enregistrement du Canada

Institut Trebas Québec inc.

Les Écoles créatives

Établissements privés

non subventionnés (11)

Académie de l'Entrepreneurship
Collège April-Fortier
Collège de l'Immobilier du Québec
Collège d'enseignement en immobilier

Établissement relevant d'un

ministère ou d'une université (1)

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

1.3 Évaluation SAQC pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable

Rapports préliminaires transmis aux collèges (3)

Établissement privé subventionné (1)	Établissements privés non subventionnés (2)
Collégial international Sainte-Anne	Collège St-Michel Isart Digital Montréal inc.

Rapport dans sa version préliminaire en cours d'élaboration (1)

Établissement privé non subventionné (1)

Air Richelieu

2. APPROCHE PRÉALABLE À L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES D'ASSURANCE QUALITÉ (35 ÉTABLISSEMENTS)

Le nombre de collèges pour cette opération évolue en fonction de la création de nouveaux établissements, de la fermeture ou du regroupement d'établissements ou du renouvellement de permis.

2.1 Approche préalable intégrale (12 établissements)

Processus d'évaluation terminés (10)

Établissements privés subventionnés (2)	Établissements privés non subventionnés (7)	Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)
Collégial international Sainte-Anne	Air Richelieu	Isart Digital Montréal inc.
Collège André-Grasset (École de sténographie judiciaire du Québec)	Collège Canada inc. Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc. Collège St-Michel	Lachute Aviation Hélicraft
		Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Suites attendues (2)

Établissements privés non subventionnés (2)

Centre de formation collégial en techniques équines du Québec
Collège des Technologies de l'Information de Montréal

2.2 Approche préalable, première étape — Évaluation d'un programme d'études et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (21 établissements)

Processus d'évaluation terminés (5)

Établissements privés non subventionnés (5)	Rubika, École supérieure de création numérique appliquée à l'animation, au design et au jeu vidéo inc.	Collège Greystone
Collège Avalon		
Passport Hélico		
Collège d'aéronautique		

Suites attendues (6)

Établissements privés non subventionnés (6)	Collège Cestar — Syn Studio	Collège de l'Avenir de Rosemont
Cargair Itée	Collège Eid Air Aviation	École de management INSA

Rapports d'autoévaluation attendus (10)

Établissements privés non subventionnés (10)	Collège de pilotage Saint-Hubert inc.	Collège national de science et de technologie inc.
Campus d'effets visuels inc.	Collège de Technologie Ascent inc.	Institut Élite de Montréal
Collège Cestar — Campus LaSalle	Collège iFly inc.	
Collège Cumberland	Collège Kensley	
	Collège Milestone inc.	

2.3 Approche préalable, deuxième étape — Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (6 établissements)

Rapport préliminaire transmis au collège (1)

Établissement privé non subventionné (1)

Passport Hélico

Rapports d'autoévaluation attendus (5)

Établissements privés non subventionnés (5)	Collège Greystone
Campus MacDonald	Rubika, École supérieure de création numérique appliquée à l'animation, au design et au jeu vidéo inc.
Collège Avalon	
Collège d'aéronautique	

ANNEXE VII

Évaluation de l'efficacité potentielle — Politiques et plans évalués en 2024-2025

POLITIQUES INSTITUTIONNELLES D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (30 POLITIQUES)

Types d'établissements	Établissements	Jugement
Établissements publics (19)	Cégep de la Gaspésie et des Îles	Satisfaisant
	Cégep de Lanaudière à Joliette	Satisfaisant
	Cégep de Lanaudière à Terrebonne	Satisfaisant
	Cégep La Pocatière	Satisfaisant
	Cégep de Maisonneuve	Satisfaisant
	Cégep de Thetford	Satisfaisant
	Cégep de Lévis	Satisfaisant
	Cégep Garneau	Satisfaisant
	Cégep Marie-Victorin	Entièrement satisfaisant
	Collège d'Alma	Satisfaisant
	Cégep Beauce-Appalaches	Satisfaisant
	Cégep de Victoriaville	Satisfaisant
	Collège de Bois-de-Boulogne	Partiellement satisfaisant
	Cégep de Sept-Îles	Satisfaisant
	Cégep de Shawinigan	Satisfaisant
	Collège Ahuntsic	Partiellement satisfaisant
	Collège Héritage	Satisfaisant
	Cégep Champlain – Campus Saint-Lawrence	Satisfaisant
	Cégep de Sherbrooke	Partiellement satisfaisant
Établissements privés subventionnés (9)	Campus Notre-Dame-de-Foy	Satisfaisant
	Collège Jean-de-Brébeuf (2 rapports)	Satisfaisant
	Collège André-Grasset	Entièrement satisfaisant
	Mérici Collégial Privé	Satisfaisant
	Séminaire de Sherbrooke	Satisfaisant
	Collégial international Sainte-Anne	Partiellement satisfaisant
	Collège Bart (1975)	Entièrement satisfaisant
	École de musique Vincent-d'Indy	Satisfaisant
Établissements privés non subventionnés (2)	Passport Hélico	Partiellement satisfaisant
	Cestar College, Campus LaSalle	Satisfaisant

POLITIQUES INSTITUTIONNELLES D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES (13 POLITIQUES)

Types d'établissements	Établissements	Jugement
Établissements publics (8)	Cégep Marie-Victorin	Partiellement satisfaisant
	Cégep de Lanaudière à L'Assomption	Satisfaisant
	Cégep Champlain — Lennoxville	Partiellement satisfaisant
	Cégep de Matane	Insatisfaisant
	Cégep de Sept-Îles	Satisfaisant
	Cégep de Victoriaville	Partiellement satisfaisant
	Cégep de Lévis	Satisfaisant
	Cégep de Valleyfield	Partiellement satisfaisant
Établissement privé subventionné (1)	Collège André-Grasset	Entièrement satisfaisant
Établissements privés non subventionnés (3)	Collège Cumberland	Entièrement satisfaisant
	École de Management INSA	Partiellement satisfaisant
	Académie de Formation Équestre du Québec	Partiellement satisfaisant
Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)	Institut de technologie agroalimentaire du Québec	Partiellement satisfaisant

PREMIÈRE PIEA REÇUE ET EN PROCESSUS D'ÉVALUATION (1)

Établissement privé non subventionné (1)

Collège Milestone inc.

PREMIÈRE PIEA ATTENDUE (1)

Établissement privé non subventionné (1)

École Supérieure Internationale de Montréal.

ÉTABLISSEMENTS N'AYANT PAS TRANSMIS LEUR PIEA DANS LES DÉLAIS ATTENDUS⁹ (1)

Établissement privé non subventionné (1)

Collège iFly inc.

PREMIÈRE PIEP REÇUE ET EN PROCESSUS D'ÉVALUATION (1)

Établissement privé non subventionné (1)

Collège Milestone inc.

ÉTABLISSEMENTS N'AYANT PAS TRANSMIS LEUR PIEP DANS LES DÉLAIS ATTENDUS¹⁰ (2)

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège Cestar — LaSalle

Collège iFly inc.

⁹. Les collèges ont un délai d'un an, après l'entrée en vigueur de leur permis, pour transmettre leur première PIEA.

¹⁰. Les collèges ont un délai de deux ans, après l'entrée en vigueur de leur permis, pour transmettre leur première PIEP.

PLANS STRATÉGIQUES ET PLANS STRATÉGIQUES ACTUALISÉS DES CÉGEPS (13 PLANS OU ACTUALISATIONS)

Établissements	Jugement
Cégep Marie-Victorin	Insatisfaisant
Cégep de Granby	Partiellement satisfaisant
Cégep André-Laurendeau	Partiellement satisfaisant
Cégep de Rosemont	Partiellement satisfaisant
Collège d'Alma	Insatisfaisant
Cégep de Matane	Partiellement conforme et ne comprend pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep Gérald-Godin	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Drummondville	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Collège Montmorency	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Valleyfield	Partiellement conforme et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep John Abbott — Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Collège de Maisonneuve — Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Cégep de Thetford — Actualisation	Conforme aux dispositions de la loi et comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité

PLANS DE RÉUSSITE DES COLLÈGES PRIVÉS SUBVENTIONNÉS (4 PLANS)

Établissements	Jugement
Collège Jean-de-Brébeuf	Partiellement satisfaisant
Collégial international Saint-Anne	Insatisfaisant
Campus Notre-Dame-de-Foy	Comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité
Collège Bart (1975)	Comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité

ANNEXE VIII

Opérations d'évaluation antérieures : suites attendues au 30 juin 2025

Dans les annexes VIII et IX, les collèges sont présentés selon leur appellation au moment de l'évaluation.

EFFICACITÉ DES PLANS STRATÉGIQUES ET DES PLANS DE RÉUSSITE

Efficacité des plans stratégiques (48 établissements)

Processus d'évaluation terminés (46)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Cégep John Abbott	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Collège d'Alma	Cégep de Jonquière	Cégep de Saint-Jérôme
Collège Ahuntsic	Cégep de La Pocatière	Cégep de Saint-Laurent
Cégep André-Laurendeau	Cégep régional de Lanaudière	Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Baie-Comeau	Cégep de Lévis-Lauzon	Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Beauce-Appalaches	Cégep Limoilou	Cégep de Sept-Îles
Collège de Bois-de-Boulogne	Collège Lionel-Groulx	Collège Shawinigan
Collège régional Champlain	Collège de Maisonneuve	Cégep de Sherbrooke
Cégep de Chicoutimi	Cégep Marie-Victorin	Cégep de Sorel-Tracy
Collège Dawson	Cégep de Matane	Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Drummondville	Collège Montmorency	Cégep de Thetford
Collège Édouard-Montpetit	Cégep de l'Outaouais	Collège de Valleyfield
Cégep Garneau	Cégep de Rimouski	Cégep de Victoriaville
Cégep Gérald-Godin	Cégep de Rivière-du-Loup	Cégep du Vieux Montréal
Cégep de Granby	Collège de Rosemont	
Collège Héritage	Cégep de Saint-Félicien	

Suites attendues (2)

Cégep de la Gaspésie et des Îles	Collège Vanier
----------------------------------	----------------

Efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés (20 établissements)

Processus d'évaluation terminés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège Centennial	Collège Jean-de-Brébeuf
Collège André-Grasset	Collège Ellis	Collège Laflèche
Collège Bart (1975)	Collège international des Marcellines	Collège LaSalle

Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec

Collège préuniversitaire Nouvelles
Frontières
Collège TAV
Conservatoire Lassalle

École de musique Vincent-d'Indy
École nationale de cirque
Séminaire de Sherbrooke

Suites attendues (1)

Institut Teccart

APPLICATION DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES

Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en 2005-2012 (93 établissements)

L'évaluation a touché 98 établissements. Depuis, trois d'entre eux ont cessé leurs activités collégiales, deux constituantes ont été jumelées pour un seul rapport et un autre établissement procédera à son autoévaluation dans le cadre d'une opération qui reste encore à préciser et qui regroupera l'évaluation de l'application de cette politique et de celle relative aux programmes d'études incluant l'évaluation d'un programme. Le tableau porte donc sur la situation pour 93 établissements.

Légende :

* Collège ayant fermé avant la fin du processus.

Processus d'évaluation terminés (85)

Établissements publics (45)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Collège Gérald-Godin
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rivièrel-du-Loup
Cégep de Rimouski
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke

Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Centennial
Collège Ellis
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Collège LaSalle
Collège international des Marcellines
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières

Conservatoire Lassalle	Collège de l'immobilier du Québec	École nationale de l'humour
École de musique Vincent-d'Indy	Collège d'enseignement en immobilier inc.	École nationale de théâtre
École nationale de cirque	Collège de photographie Marsan	du Canada
Institut Teccart	Collège La Cabriole	Institut d'enregistrement
Séminaire de Sherbrooke	Collège Herzing	du Canada enr.
Établissements privés non subventionnés (19)	Collège Inter-Dec	Institut supérieur d'informatique (ISI)
Académie de l'Entrepreneurship	Collège MultiHexa Saguenay/ Lac Saint-Jean	Institut Trebas Québec inc.
Québécois inc.	Collège radio télévision de Québec inc.	
CDE Collège	Collège Technique de Montréal inc*	
Collège April-Fortier	École du Show-Business	
Collège CDI Administration. Technologie. Santé		

Suites attendues (8)

Établissements publics (5)

Cégep régional Champlain
Cégep de Lévis
Cégep de l'Outaouais
Cégep Vanier
Cégep de Victoriaville

Établissements privés non subventionnés (2)

Les Écoles Créatives
Collège Unica

Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)

Campus Macdonald

Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes en 1997-2002 (84 établissements)

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. Dans le cadre de cette opération, un établissement dont le processus est terminé peut avoir reçu un rapport contenant des recommandations. Lorsque la Commission n'a pas demandé de suites explicites, le processus est considéré comme étant terminé.

Légende :

** Collèges qui devaient réaliser l'évaluation dans le cadre de l'opération 2005-2008 en évaluation de programme. Le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne devait évaluer l'application de sa politique dans le cadre de cette opération. Au moment de cette opération, il n'avait pas encore élaboré sa propre politique. La Commission a finalement procédé à l'évaluation de l'application de cette dernière au moment de l'évaluation SAQC.

Processus d'évaluation terminés (81)

Établissements publics (50)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Collège d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches

Collège de Bois-de-Boulogne

Collège Champlain — Lennoxville
Collège Champlain — Saint-Lambert
Collège Champlain — St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville

Collège Édouard-Montpetit**

Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des îles
Collège Gérald-Godin **
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Jonquière**

Cégep John Abbott
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière à Joliette**
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne — Dans le cadre de l'audit sur l'efficacité du système d'assurance qualité ayant eu lieu à l'automne 2017
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski**
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien**
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles**
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (19)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Centennial**
Collège Ellis campus de Drummondville**
Collège Ellis campus de Trois-Rivières**
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Collège LaSalle**
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières**

Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Conservatoire Lassalle**
École de musique Vincent-d'Indy en 2007**
Institut Teccart**
Séminaire de Sherbrooke**

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (12)

Campus Macdonald
Conservatoires de musique et d'art dramatique (Gatineau, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Val-d'Or, Montréal)
Institut de technologie agroalimentaire
Campus de La Pocatière
Campus de Saint-Hyacinthe
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Suites attendues (3)

Établissements publics (2)
Cégep de l'Outaouais**
Cégep Vanier**

Établissement privé subventionné (1)
École nationale de cirque

Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés (20 établissements)

L'évaluation a touché 21 établissements. À la suite de l'acquisition d'un établissement par un autre établissement ayant déjà réalisé l'autoévaluation demandée, la Commission a décidé, en décembre 2015, de dispenser le premier de cet exercice. Le tableau porte donc sur la situation pour 20 établissements.

Processus d'évaluation terminés (18)

Centre de formation collégial en techniques équines du Québec
CDE Collège
Collège April-Fortier

Collège CDI Administration.
Technologie. Santé
Collège de l'immobilier du Québec
Collège d'enseignement en immobilier inc.

Collège de photographie Marsan
Collège Herzing
Collège Inter-Dec
Collège MultiHexa Saguenay/Lac Saint-Jean

Collège radio télévision
de Québec inc.
Collège Technique de Montréal inc.

École de danse de Québec
École du Show-Business
École nationale de l'humour

Institut d'enregistrement du Canada
Institut supérieur d'informatique (ISI)
Institut Trebas Québec inc.

Suites attendues (2)

Les Écoles Créatives

Collège Unica

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Opération 2005-2008 (72 établissements)

L'évaluation a touché 73 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juin 2008. Le tableau porte donc sur la situation pour 72 établissements.

Légende :

** Collèges qui, lors de l'évaluation de programme en 2005, devaientachever l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes réalisée en 1998-2002.

Processus d'évaluation terminés (71)

Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain — Lennoxville
Collège Champlain — Saint-Lambert
Collège Champlain — St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit**
Cégep Garneau
Cégep de la Gaspésie et des îles
Collège Gérald-Godin**
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep régional de Lanaudière
à L'Assomption
Cégep régional de Lanaudière
à Joliette**
Cégep régional de Lanaudière

à Terrebonne**
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de Rimouski**
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Sainte-Foy
Collège Shawinigan
Cégep de Saint-Félicien**
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles**
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier**
Cégep de Victoriaville

Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (20)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)
Collège Centennial**
Collège Ellis, campus
de Drummondville**
Collège Ellis, campus
de Trois-Rivières**
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Collège LaSalle**
Collège international des Marcellines
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Collège préuniversitaire Nouvelles
Frontières
Conservatoire Lassalle**
École de musique Vincent-d'Indy**
École nationale de cirque**
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Suites attendues (1)

Établissement public (1)

Cégep de l'Outaouais**

ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE

Opération réalisée en 2000-2004 (69 établissements)

L'évaluation a touché 70 établissements. Un établissement privé subventionné n'offre plus de formation collégiale depuis juillet 2003. Le tableau porte donc sur la situation pour 69 établissements.

Processus d'évaluation terminés (66)

Établissements publics (45)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège régional Champlain
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Collège Gérald-Godin
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep régional de Lanaudière
Cégep de Lévis
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane

Collège Montmorency
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Félicien
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Laurent
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal
Cégep de Rosemont
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Trois-Rivières

Établissements privés subventionnés (18)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège André-Grasset
Collège Bart (1975)

Collège Centennial
Collège Ellis, campus de Drummondville
Collège Ellis, campus de Trois-Rivières
Collège international des Marcellines
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Collège LaSalle
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège O'Sullivan de Montréal
Collège O'Sullivan de Québec
Conservatoire Lassalle
École de musique Vincent-d'Indy
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (3)

Campus Macdonald
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
Institut de technologie agroalimentaire

Suites attendues (3)

Établissements publics (3)

Cégep de Chicoutimi
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de l'Outaouais

ANNEXE IX

Opérations d'évaluation terminées au 30 juin 2025

ÉVALUATION DE LA COMPOSANTE DE FORMATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN 1997-2000 (84 ÉTABLISSEMENTS)

L'évaluation a touché 87 établissements. Depuis, trois établissements privés subventionnés ont cessé d'offrir de la formation collégiale. Le tableau porte donc sur la situation pour 84 établissements. La formation générale a été réévaluée dans ces trois écoles relevant du Cégep Marie-Victorin au cours de l'année 2002-2003 : Campus Beth Jacob, Chaya Mushka et Torah and Vocational Institute. Cette opération s'est terminée le 6 mai 2021.

Établissements publics (60)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain — Lennoxville
Collège Champlain — Saint-Lambert
Collège Champlain — St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Centre d'études collégiales de Carleton (Gaspésie)
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
• Centre d'études collégiales en Charlevoix (Jonquière)
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Cégep de La Pocatière

- Centre d'études collégiales de Montmagny
- Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep Marie-Victorin :
 - Campus Beth Jacob et Chaya Mushka
 - Torah and Vocational Institute

Cégep de Matane

Collège Montmorency

Cégep de l'Outaouais

Collège de la région de l'Amiante

Cégep de Rivière-du-Loup

Cégep de Rimouski

Centre matapédiien d'études

collégiales (Rimouski)

Institut maritime du Québec (Rimouski)

Collège de Rosemont

- Cégep@distance (Rosemont)

Cégep de Saint-Félicien

- Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)

Cégep de Saint-Hyacinthe

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Cégep de Saint-Jérôme

- Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)

Cégep de Sainte-Foy

Cégep de Saint-Laurent

Cégep de Sept-Îles

Collège Shawinigan

Cégep de Sherbrooke

Cégep de Sorel-Tracy

Cégep de Trois-Rivières

Collège de Valleyfield

Collège Vanier

Cégep de Victoriaville

Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (18)

Campus Notre-Dame-de-Foy

Collège André-Grasset

Collège d'affaires Ellis inc.

Collège Bart (1975)

Collège Centennial

Collège international des Marcellines

Collège Jean-de-Brébeuf

Collège Laflèche

Collège LaSalle

Collège Marianopolis

Collège Mérici

Collège O'Sullivan de Montréal

Collège O'Sullivan de Québec

Conservatoire Lassalle
Institut Teccart
École commerciale du Cap
École de musique Vincent-d'Indy
Séminaire de Sherbrooke

Établissements relevant d'un ministère ou d'une université (6)
Campus Macdonald
Conservatoire de musique de Montréal
Conservatoire de musique de Québec

Institut de technologie agroalimentaire
• Campus de La Pocatière
• Institut de technologie agroalimentaire
• Campus de Saint-Hyacinthe
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

ÉVALUATION DES PROGRAMMES *TECHNIQUES ADMINISTRATIVES ET COOPÉRATION* EN 1996-1999 (59 ÉTABLISSEMENTS)

L'évaluation a touché 67 établissements. Le tableau porte sur les 59 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015.

Établissements publics (51)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain — Lennoxville
Collège Champlain — Saint-Lambert
Collège Champlain — St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon

Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)
Cégep de Saint-Laurent

Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (6)

Collège d'affaires Ellis inc.
Collège de L'Assomption
Collège Bart (1975)
Collège LaSalle
Collège O'Sullivan de Montréal
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés (2)

Académie de l'Entrepreneurship Québécois inc.
Collège de l'immobilier du Québec

ÉVALUATION DE PROGRAMMES CONDUISANT À UNE ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS NON SUBVENTIONNÉS EN 2001-2003 (8 ÉTABLISSEMENTS)

L'évaluation a touché 19 établissements. Le tableau porte sur les huit établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 3 février 2015. L'École du Show-Business a réalisé la deuxième autoévaluation demandée dans le cadre de l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et l'évaluation d'un programme des collèges privés non subventionnés.

Collège CDI Administration. Technologie. Santé CDE Collège	Collège Herzing Collège Inter-Dec École du Show-Business	Institut d'enregistrement du Canada Institut supérieur d'informatique (ISI) Institut Trebas Québec inc.
--	--	---

ÉVALUATION DE PROGRAMMES CONDUISANT À UNE ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS NON SUBVENTIONNÉS EN 1997-1999 (11 ÉTABLISSEMENTS)

L'évaluation a touché 23 établissements. Le tableau porte sur les 11 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 19 juin 2008.

Académie internationale du design et de la technologie Collège April-Fortier Les Ateliers de danse moderne de Montréal inc.	Collège de photographie Marsan Collège Inter-Dec Collège radio télévision de Québec inc. Collège Salette inc.	Collège Technique de Montréal inc. École nationale de l'humour École nationale de théâtre du Canada Musitechnic services éducatifs inc
---	--	---

ÉVALUATION DU PROGRAMME SCIENCES HUMAINES EN 1995-1997 (61 ÉTABLISSEMENTS)

L'évaluation a touché 64 établissements. Le tableau porte sur les 61 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

Établissements publics (51)	Collège Dawson Cégep de Drummondville Collège Édouard-Montpetit Collège François-Xavier-Garneau Cégep de la Gaspésie et des Îles Cégep de Granby-Haute-Yamaska Collège Héritage Cégep de Joliette-De Lanaudière Cégep John Abbott Cégep de Jonquière Cégep de La Pocatière Cégep de Lévis-Lauzon	Cégep Limoilou Collège Lionel-Groulx Collège de Maisonneuve Cégep Marie-Victorin Cégep de Matane Collège Montmorency Cégep de l'Outaouais Collège de la région de l'Amiante Cégep de Rivière-du-Loup Cégep de Saint-Félicien Centre d'études collégiales à Chibougamau (Saint-Félicien)
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue Collège Ahuntsic Collège d'Alma Cégep André-Laurendeau Cégep de Baie-Comeau Cégep Beauce-Appalaches Collège de Bois-de-Boulogne Collège Champlain — Lennoxville Collège Champlain — Saint-Lambert Collège Champlain — St. Lawrence Cégep de Chicoutimi		

Cégep de Sainte-Foy	Collège Shawinigan	Collège André-Grasset
Cégep de Sorel-Tracy	Cégep de Sherbrooke	Collège de L'Assomption
Cégep de Rimouski	Cégep de Trois-Rivières	Collège Centennial
Collège de Rosemont	Collège de Valleyfield	Collège international des Marcellines
Cégep de Saint-Hyacinthe	Collège Vanier	Collège Jean-de-Brébeuf
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Cégep de Victoriaville	Collège Laflèche
Cégep de Saint-Jérôme	Cégep du Vieux Montréal	Collège Marianopolis
Centre collégial de Mont-Laurier (Saint-Jérôme)	Établissements privés subventionnés (10)	Collège Mérici
Cégep de Saint-Laurent	Campus Notre-Dame-de-Foy	Séminaire de Sherbrooke
Cégep de Sept-Îles		

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'INFORMATIQUE EN 1994-1996 (49 ÉTABLISSEMENTS)

L'évaluation a touché 54 établissements. Le tableau porte sur les 49 établissements encore actifs lorsque cette opération s'est terminée le 27 septembre 2007.

Établissements publics (47)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Champlain — Lennoxville
Collège Champlain — Saint-Lambert
Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Jonquière

Cégep John Abbott

Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Cégep de Saint-Jérôme

Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés non subventionnés (2)

Collège CDI
Collège Herzing

ÉVALUATION DES PROGRAMMES *TECHNIQUES D'ÉDUCATION EN SERVICES DE GARDE* EN 1994-1996 (31 ÉTABLISSEMENTS)

Cette opération d'évaluation s'est terminée le 11 février 2003.

Établissements publics (28)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Collège Héritage
Cégep de Joliette-De Lanaudière
Cégep de Jonquière
Cégep Marie-Victorin
Cégep Marie-Victorin — Campus

Beth Jacob

Cégep de Matane
Cégep de l'Outaouais
Collège de la région de l'Amiante
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles

Collège Shawinigan

Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield
Collège Vanier
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés

subventionnés (3)

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège de L'Assomption
Collège Laflèche

TRAITEMENT INTÉGRÉ DES SUIVIS AUX RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

Entreprise en 2013, l'approche de traitement intégré des suivis aux recommandations visait les collèges ayant plusieurs recommandations découlant d'opérations antérieures à SAQC. Elle avait pour but d'accompagner ces collèges en leur proposant des pistes efficientes dans le traitement des recommandations en vigueur et de mener à terme la réalisation de l'ensemble des opérations d'évaluation. En 2018, alors que le premier cycle SAQC était bien avancé, la Commission a choisi d'harmoniser les exigences des suivis avec cette opération. La Commission a donc revu ses modalités et a publié de nouvelles lignes directrices. Celles-ci se sont appliquées à toutes les recommandations en vigueur, incluant celles regroupées dans un traitement intégré des suivis. Ainsi, l'approche intégrée de traitement des suivis a pris fin à l'automne 2021, alors que trois des dix collèges qui étaient visés avaient des recommandations encore en vigueur.

Types d'établissements	Établissements concernés	Opérations d'évaluation touchées	Suites satisfaisantes dans le cadre du traitement intégré des suivis
Établissements publics (6)	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), formation générale.	Oui
	Cégep André-Laurendeau	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), formation générale, <i>Techniques administratives</i> .	Oui
	Collège de Maisonneuve	Formation générale, évaluation institutionnelle, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Techniques d'hygiène dentaire</i>), application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.	Oui
	Cégep de l'Outaouais	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences de la nature</i>), évaluation institutionnelle, application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.	Suivi en cours
	Cégep de Saint-Hyacinthe	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle.	Oui
	Collège Vanier	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, formation générale, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Techniques d'inhalothérapie</i>), évaluation institutionnelle, efficacité du plan stratégique.	Suivi en cours
Établissements privés subventionnés (3)	Collège Centennial	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation de programme 2005-2008 (<i>Sciences humaines</i>), application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.	Oui
	Institut Teccart	Évaluation institutionnelle, plan de réussite, Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et son application, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	Oui
	Séminaire de Sherbrooke	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, formation générale, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	Oui
Établissement relevant d'un ministère ou d'une université (1)	Campus Macdonald	Application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, évaluation institutionnelle, Politique institutionnelle d'évaluation des programmes et son application.	Suivi en cours

ANNEXE X

Publications de la Commission depuis 1993

PLANS STRATÉGIQUES

- *Plan stratégique 2020-2025 — (2020)*
- *Plan stratégique transitoire 2018-2020 — (2018)*
- *Plan stratégique 2012-2017 — (2013)*
- *Plan stratégique 2007-2012 — (2007)*

DOCUMENTS D'ORIENTATION

- *État de situation à mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois (SAQC). Version définitive (2025)*
- *Évaluation des plans stratégiques incluant la planification liée à la réussite des cégeps (2024)*
- *Évaluation des plans de réussite des collèges privés subventionnés (2024)*
- *État de situation à mi-parcours : vers un prochain cycle d'audit — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois (SAQC). Version préliminaire (2024)*
- Pour les collèges ayant réalisé l'Approche préalable — *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation (2022)*
- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges — Version définitive (2022)*
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts (2021)*
- *Approche préalable à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Guide des experts (2021)*
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence — (Troisième édition, 2021)*
- *Approche préalable — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges — Orientations et cadre de référence (Troisième édition 2021)*

- *Un deuxième cycle pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois : Orientations, cadre de référence et guide d'autoévaluation : version préliminaire (2019) ; version transitoire (2020)*
- *Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (Troisième édition, 2020)
- *Approche préalable — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges — Orientations et cadre de référence* (Deuxième édition 2019)
- *Modalités de suivi : Recommandations émises dans le cadre du 1^{er} cycle de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2019)
- *Nouvelles modalités de suivi — Recommandations antérieures à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois* (2018)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois — Orientations et cadre de référence* (Deuxième édition, 2015)
- *Approche préalable — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des nouveaux collèges* (2015)
- *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois — Orientations et cadre de référence* (2013)
- *Approche intégrée du traitement des suivis des collèges* (2013)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence* — (Deuxième édition, 2012)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (Deuxième édition, 2011)
- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés* (2010)
- *La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations* (Deuxième édition, 2009)
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés* (2008)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps* (2008)
- *Orientations retenues pour l'évaluation de l'application des politiques d'évaluation des apprentissages* (2006)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales* (1994)
- *L'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence* (1994)

Versions anglaises

- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement : Framework* (Third edition, 2021)
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems : Guidelines and Framework* (Third Edition, 2021)
- *A second cycle for continuous improvement of the quality of college education. Evaluating the effectiveness of quality assurance systems in Québec colleges. Guidelines, framework, and self-evaluation guide. Interim version* (2020); *Preliminary version* (2019)
- *Evaluating Institutional Policies for the Evaluation of Academic Programs : Third edition* (2020)
- *A Preliminary Approach to Evaluating the Effectiveness of Quality Assurance Systems in New Colleges : Guideline and Framework* (Second edition, 2019)
- *Evaluating the effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges – Orientations and Framework* (2013)
- *The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations* (Second edition 2009)
- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges* (2008)
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cegeps* (2008)
- *Guidelines for evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement)* (2006)
- *Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement — General Guidelines* (1994)
- *Evaluating Programs of Studies — General Guidelines* (1994)

GUIDES D'ÉVALUATION

- *Autoévaluation de programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC)* (2010)
- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (2001)
- *L'évaluation institutionnelle* (2000)
- *La composante de la formation générale des programmes d'études* (1997)
- *Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)* (1997)
- *Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)* (1996)

- *Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)* (1996)
- *Le programme de Sciences humaines —* (1995)
- *Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (1994)
- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde* (1994)
- *Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique* (1994)

Versions anglaises

- *The Institutional Evaluation — (2000) The General Education component of Programs of Studies —* (1997)
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors* (1996)
- *Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors* (1996)
- *The Social Science Program* (1995)
- *General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial* (1994)
- *The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology* (1994)

CADRES D'ANALYSE

- *Évaluation d'un programme et évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes des collèges privés non subventionnés* (2010)
- *Évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés subventionnés* (2008)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps* (2008)
- *Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (2006)

Versions anglaises

- *Evaluating the Effectiveness of Success Plans in the Subsidized Private Colleges* (2008)
- *Evaluating the Effectiveness of Strategic Plans in the Cegeps* (2008)
- *Evaluating the implementation of IPESAs (Institutional policies on the evaluation of student achievement)* (2006)

RAPPORTS SYNTHÈSES

- *Établissements privés non subventionnés — Évaluation d'un programme et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (2015)
- *Évaluation de l'efficacité des plans stratégiques et des plans de réussite* (2014)
- *L'application des politiques d'évaluation des apprentissages — Pour des évaluations justes et équitables* (2012)
- *L'évaluation de programmes du renouveau de l'enseignement collégial* (2009)
- *Évaluation des plans d'aide à la réussite des collèges* (2004)
- *L'exercice des responsabilités dans les collèges : une première évaluation institutionnelle* (2004)
- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés (2001-2002)* (2003)
- *Évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes* (2002)
- *Évaluation de la mise en œuvre de la composante de formation générale des programmes d'études* (2001)
- *Évaluation des programmes dans le secteur des Techniques administratives* (1999)
- *Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés — Première évaluation 1997-1999* (1999)
- *Évaluation du programme de Sciences humaines* (1997)
- *Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde* (1996)
- *Évaluation des programmes d'Informatique* (1996)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : rapport synthèse* (1996)
- *L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : premier rapport synthèse* (1995)

Version anglaise

- *Summary report — Evaluation of the Implementation of the General Education Component of Programs of Studies* (2001)

BILANS DE L'OPÉRATION SUR L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES D'ASSURANCE QUALITÉ

- *Bilan des résultats des évaluations menées dans le cadre du deuxième cycle d'audit (hiver 2021 à hiver 2023)* (2025)
- *Bilan de la phase de validation du deuxième cycle SAQC* (2022)
- *Bilan synthèse des résultats du premier cycle d'audit — Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois Version Web seulement* (2022)

- *Bilan des résultats de l'an 5 du premier cycle d'audit 2018-2019 — Version Web seulement (2020)*
- *Bilan des résultats de l'an 4 du premier cycle d'audit 2017-2018 — Version Web seulement (2019)*
- *Bilan des résultats de l'an 3 du premier cycle d'audit 2016-2017 — Version Web seulement (2018)*
- *Bilan des résultats de l'an 2 du premier cycle d'audit 2015-2016 — Version Web seulement (2017)*
- *Bilan des résultats de l'an 1 du premier cycle d'audit 2014-2015 (2016)*
- *Bilan de la phase de validation — version Web seulement (2015)*

RAPPORTS ANNUELS

- Rapports annuels et rapports annuels de gestion : 1993-1994 à 2023-2024

AUTRES PUBLICATIONS

- *Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que le français (2025)*
- *Plan d'action de développement durable 2024-2028 — Version Web seulement (2024)*
- *La Commission a 30 ans ! (2023)*
- *Politique de gestion et d'utilisation des réseaux sociaux (2022)*
- *Politique linguistique (2021)*
- *Cadre organisationnel de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (2019)*
- *Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (2019)*
- *Révision du mécanisme de recours concernant les rapports d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges — Version Web seulement (2017)*
- *Mémoire sur le projet de création d'un Conseil des collèges du Québec et d'une Commission mixte de l'enseignement supérieur et suggestions de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales — Version Web seulement (2016)*
- *Plan d'action de développement durable 2016-2020 — Version Web seulement (2016)*
- *Portrait de la réussite dans le réseau des collèges publics et privés subventionnés — Évolution des indicateurs et faits marquants 2000-2013 — Version Web seulement (2014)*
- *La culture d'évaluation dans les collèges — Vingt ans d'expérience partagée (2014)*
- *Plan d'action de développement durable 2010-2015 — Version Web seulement (révisé en décembre 2013)*
- *Le développement de la culture de l'évaluation dans les collèges — État de situation (2012)*
- *Les plans stratégiques des cégeps : un premier bilan d'évaluation (2006)*

- *Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme*
- *Étude de cas : L'évaluation des programmes d'études au Québec.* Document réalisé conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme (1997)

Versions anglaises

- *Revision of the Appeal Mechanism for Evaluation Reports on the Effectiveness of Quality Assurance Systems in Québec Colleges*
- *Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme – Case Study Evaluating Programs of Study in Québec* (1997)

CONSULTATIONS

- *Tournée des collèges 2006* (2005)
- *À l'écoute des partenaires* (2006)

Version anglaise

- *2006 College Tour* (2005)



*Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial*

Québec 